

Programme des Nations Unies pour le développement

RÉDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHE ET RELÈVEMENT



Guide pour la mise en œuvre du relèvement

# DANS LE SECTEUR AGRICOLE





**Programme des Nations Unies pour le développement**

RÉDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHE ET RELÈVEMENT



Guide pour la mise en œuvre du relèvement

# **DANS LE SECTEUR AGRICOLE**



# Contents

<i>Avant-propos et remerciements</i>	v
<b>1 Introduction</b>	<b>1</b>
1.1 Objectif du guide	2
1.2 Rôle de la croissance agricole dans la réduction de la pauvreté, la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance	3
1.2.1 Les cultures	3
1.2.2 L'élevage	3
1.2.3 La pêche et l'aquaculture	4
1.2.4 Les forêts	4
1.3 L'impact des catastrophes sur le secteur agricole	5
1.4 L'impact des catastrophes sur les populations vulnérables	6
<b>2 Reconstruction résiliente des infrastructures et des actifs physiques</b>	<b>10</b>
<b>3 Rétablir la production et permettre l'accès aux biens et services</b>	<b>13</b>
<b>4 Gouvernance et politique de relèvement</b>	<b>17</b>
<b>5 Efficacité et efficience de la mise en œuvre du relèvement de l'agriculture</b>	<b>22</b>
5.1 Politiques et principes	22
5.2 Suivi et évaluation	23
5.3 Les éléments clés de la mise en œuvre	25
<b>6 Identification des mécanismes de financement pour le relèvement du secteur</b>	<b>26</b>
<b>7 Exemples de mise en œuvre des mesures de relèvement dans le secteur</b>	<b>28</b>
<b>GRAPHIQUES</b>	
1.1 Dommages et pertes dans l'agriculture par sous-secteur agricole (en pourcentage du total des dommages et pertes), 2006-2016	5
0.2 Répartition des dommages et des pertes dans chaque sous-secteur agricole par type de risque (%)	6

**TABLEAUX**

1.1	Effets et impacts des catastrophes sur le secteur agricole	8
2.1	Recommandations pour un processus de réhabilitation et de reconstruction conforme aux normes de la réduction des risques de catastrophe et de l'approche « reconstruire en mieux »	11
3.1	Inclusion des principes de la réduction des risques de catastrophe et de l'approche « reconstruire en mieux » dans les interventions de relèvement	14
4.1	Principales institutions et organisations sociales pour la mise en œuvre du relèvement dans le secteur agricole	19
4.2	Questions liées à la gouvernance et les processus décisionnels	20
6.1	Sources potentielles de financement du relèvement	26
6.2	Décisions clés sur l'aide financière	27
7.1	Exemples de mise en œuvre des mesures de relèvement dans le secteur	28

**ENCADRÉS**

4.1	Rôle de la communauté, de la société civile, du secteur privé et des groupes affectés dans le plan et le programme de relèvement	19
5.1	Principes fondamentaux pour assurer l'efficacité de la mise en œuvre des interventions de relèvement dans l'agriculture	22

**ANNEXES**

1	Exemples de bonnes pratiques sur la reconstruction et la réhabilitation des infrastructures et des actifs	33
2	Exemples de bonnes pratiques de relèvement	33
3	Définitions clés	35

# Avant-propos et remerciements

Le *Guide pour la mise en œuvre du relèvement dans le secteur agricole*, commandé par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), vise à aider les conseillers/planificateurs de haut niveau des gouvernements nationaux et locaux, les dirigeants du secteur privé concernés, les organisations intergouvernementales et les partenaires d'exécution, à exécuter des programmes de relèvement axés sur l'agriculture efficaces et efficients. Le guide souligne que les programmes de relèvement axés sur l'agriculture peuvent jouer un rôle essentiel dans les objectifs de réduction de la pauvreté, en garantissant aux personnes touchées le maintien de leur sécurité alimentaire et leurs moyens de subsistance pendant et après les catastrophes et le renfort de leur résilience au fil du temps. Atténuer l'exposition aux risques et renforcer la résilience des systèmes agricoles est le meilleur moyen de protéger les plus vulnérables, de lutter contre la pauvreté et de promouvoir une croissance partagée et durable. Le guide souligne que les avantages de la gestion des risques agricoles et de la volatilité associée sont multiples, avec des retombées sur les priorités de développement.

Ce guide, préparé par la consultante indépendante Dominique J.L. Blariaux sous la supervision de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), s'inspire et s'appuie largement sur les travaux, les recherches et les conclusions de la FAO et de la Banque mondiale concernant l'impact des catastrophes sur le secteur agricole. Toutes les sources sont citées dans le guide. Le PNUD a soutenu

financièrement l'élaboration de ce document. Le PNUD tient à remercier les membres du personnel de la FAO : Oriane Turo, Neil Marsland, Stephan Baas, Piero Conforti, Shawn McGuire, Sylvie Wabbes-Candotti, Rebeca Koloffon, Dubravka Bojic, Veronique Ancey, Dunja Dujanovic, Catherine Jones, Arturo Gianvenuti, Elizabeth Christy, Erin O'Brien, David Calef, Emmanuella Olesambu, Federico Spano et Niccolo Lombardi pour leurs commentaires détaillés qui ont contribué à enrichir considérablement le guide. En outre, l'équipe tient à remercier Alice Mortlock et Stephen D'Alessandro de la Banque mondiale pour leur précieuse contribution au document.

Enfin, le PNUD est reconnaissant à l'Union européenne, au Service des instruments de politique étrangère de la Commission européenne et au gouvernement du Luxembourg pour leur soutien à la publication de ce document à travers les projets « Renforcement des capacités pour l'évaluation des besoins post-catastrophe et la préparation au relèvement » et « Construire les capacités pour un relèvement résilient ».

Reproduction : Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, stockée dans un système de recherche documentaire ou transmise, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, électronique, mécanique, photocopie, enregistrement ou autre, sans le consentement préalable écrit du Programme des Nations Unies pour le développement.





# 1 Introduction

Les programmes de relèvement post-catastrophe dans l'agriculture peuvent jouer un rôle essentiel pour atteindre les objectifs de réduction de la pauvreté<sup>1</sup> et garantir aux personnes touchées le maintien de leur sécurité alimentaire et de leurs moyens de subsistance pendant et après les catastrophes, ainsi que le renfort de leur résilience au fil du temps. Les interventions de relèvement de l'agriculture qui incluent des pratiques de réduction des risques de catastrophe (RRC) et de l'approche «reconstruction en mieux» (BBB), et qui sont basées sur des politiques et des services sensibles aux catastrophes, offrent aux agriculteurs des résultats (en termes de dommages et de pertes évités lors de situations de stress dues aux aléas) qui sont en moyenne 2,2 fois plus favorables que les pratiques agricoles usuelles<sup>2</sup>.

Atténuer l'exposition aux risques et renforcer la résilience des systèmes agricoles est le meilleur moyen

pour protéger les plus vulnérables, lutter contre la pauvreté et promouvoir une croissance partagée et durable. Les avantages de la gestion des risques agricoles et de la volatilité associée sont multiples, avec des retombées sur l'ensemble des priorités de développement. Les intempéries, les ravageurs/maladies et autres chocs sur l'agriculture freinent la productivité. La réduction de la volatilité de la production protège les emplois ruraux et la sécurité alimentaire des ménages. La diversification des systèmes de production et l'amélioration de la gestion des ressources naturelles (par exemple, sol, eau et parcours) favorisent la biodiversité. Plus important encore, dans un contexte d'incertitude, une bonne gestion des risques permet de créer un environnement plus prévisible pour les investissements et une croissance sectorielle et rurale soutenue.

- 
- 1 Les objectifs de développement durable des Nations Unies et le double objectif de mettre fin à l'extrême pauvreté et de favoriser la prospérité partagée de la Banque mondiale.
  - 2 Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Appui aux politiques et gouvernance. <http://www.fao.org/policy-support/policy-themes/disaster-risk-reduction-agriculture/en/>



## 1.1 Objectif du guide

Le but principal de ce guide pragmatique est d'aider les hauts conseillers et planificateurs des gouvernements nationaux et locaux, les dirigeants concernés du secteur privé, les organisations intergouvernementales et les partenaires d'exécution à mettre en œuvre des programmes de relèvement efficaces et efficients axés sur l'agriculture.

Le guide décrit le rôle de l'agriculture dans le développement d'un pays et l'impact potentiel que les catastrophes naturelles peuvent avoir sur le secteur. Il inclut des recommandations sur les types d'interventions agricoles à mettre en œuvre à court, moyen et long terme du relèvement et de la reconstruction en tenant compte des aspects et des approches de RRC et BBB.

Il met ensuite en évidence les meilleures pratiques mondiales dans les programmes de relèvement post-crise qui peuvent aider à remédier à l'augmentation de la vulnérabilité des systèmes agro-alimentaires et des moyens de subsistance face aux catastrophes naturelles. Il guide la mise en œuvre d'actions appropriées et opportunes par les gouvernements, soutenus par leurs partenaires de développement, qui peuvent non seulement aider à la relance post-crise des systèmes agro-alimentaires et des moyens de subsistance ruraux à court terme, mais peuvent également contribuer à renforcer leur résilience en alignant les actions sur les investissements d'atténuation à moyen et long terme.

Le guide s'appuie sur le cadre politique et les stratégies intersectorielles proposés par l'évaluation des besoins post-catastrophe (PDNA)<sup>3</sup> et le cadre de relèvement post-catastrophe (DRF)<sup>4</sup>. Il entre en action lorsque l'organisme responsable du relèvement traduit les priorités politiques en programmes de relèvement

spécifiques au secteur qui seront alors financés et mis en œuvre.

Le guide suit le PDNA dans les dimensions suivantes :

- Réparation ou reconstruction des infrastructures et des actifs physiques du secteur (chapitre 2)
- Reprise de la production de biens et services et accès aux biens et services (chapitre 3)
- Restauration des processus institutionnels, financiers, de gouvernance et de prise de décision (chapitre 3)
- Réduction des vulnérabilités et des risques (chapitre 3)

Le guide fournit également des orientations sectorielles sur les principaux aspects présentés dans le DRF :

- Gouvernance et politique de relèvement (chapitre 4)
- Mécanismes pour rendre les mesures de relèvement plus efficace et efficientes (chapitre 5)
- Identification des mécanismes de financement pour le relèvement du secteur (chapitre 6)

Ce document ne fournit pas d'indications sur la manière exacte de mettre en œuvre une activité spécifique, mais comprend des descriptions et des exemples d'interventions de relèvement potentielles (tableau 7.1) et propose des liens vers d'autres lectures (chapitre 8).

Dans ce guide, le terme agriculture fait référence aux quatre sous-secteurs : cultures, élevage, pêche/aquaculture et sylviculture. Il se réfère aux catastrophes naturelles provenant des aléas :

3 Fonds mondial pour la réduction des catastrophes et le relèvement, Directives PDNA Volume B: Agriculture, élevage, pêche et sylviculture. <https://www.undp.org/content/dam/undp/library/Climate%20and%20Disaster%20Resilience/PDNA/Volume%20B/French/AGRICULTURE.pdf>

4 Fonds mondial pour la réduction des catastrophes et le relèvement (2015), Guide de préparation de cadre de relèvement post-catastrophe. Version de la Conférence de Sendai, mars 2015 <https://www.gfdr.org/sites/default/files/publication/DRF-Guide.pdf>

i) hydrométéorologiques (inondations, vagues et déferlements, tempêtes, sécheresses, etc.), ii) géologiques (tremblements de terre, éruptions volcaniques, etc.) et iii) biologiques (épidémies, infestations d'insectes, épidémies de maladies animales, etc.), y compris ceux qui surviennent dans un contexte de conflit, et examine les interventions à mettre en œuvre le long du système alimentaire<sup>5</sup>.

Bien que le calendrier des interventions de relèvement varie en fonction du contexte et de l'intensité de la catastrophe, les interventions de relèvement doivent être alignées sur les interventions d'urgence et intégrées dans les activités de développement à long terme. Dans la pratique, le processus de relèvement est souvent lancé immédiatement après un choc, même parfois parallèlement à la phase d'intervention d'urgence, ou avec l'évaluation des dommages, des pertes et des besoins de relèvement. Le processus de relèvement et de reconstruction peut souvent s'étendre au-delà de cinq ans et chevaucher avec des processus de développement à long terme selon le contexte et l'intensité de la catastrophe.

## 1.2 Rôle de la croissance agricole dans la réduction de la pauvreté, la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance

Les moyens de subsistance de 2,5 milliards de personnes dans le monde dépendent de l'agriculture, 80% d'entre eux étant des petits agriculteurs marginaux des pays en développement avec des exploitations de

moins de 10 hectares<sup>6, 7</sup>. Le développement agricole est donc essentiel dans la lutte contre l'extrême pauvreté, la promotion de la croissance économique inclusive et la sécurité alimentaire et nutritionnelle<sup>8</sup>. L'agriculture contribue aux économies tant au niveau national que local grâce aux recettes d'exportation, aux approvisionnements alimentaires, à la création d'emplois et à la stabilité sociale.

Selon la Banque mondiale : « Par rapport à d'autres secteurs, la croissance du secteur agricole est deux à quatre fois plus efficace pour augmenter les revenus des plus pauvres des pays en développement »<sup>9</sup>. Dans le monde, 65% de la main-d'œuvre adulte à faible revenu dépend de l'agriculture comme moyen de subsistance. Le rôle de l'agriculture dans la croissance économique est primordial et représente une part importante du PIB mondial (par exemple, en 2014, elle représentait un tiers du produit intérieur brut (PIB) mondial)<sup>10</sup>.

### 1.2.1 Les cultures

Au sein de l'agriculture, le sous-secteur des cultures peut jouer un rôle crucial dans le soutien de l'économie mondiale à long terme grâce à des produits tels que les cultures vivrières, les fibres et la conversion des ressources de la biomasse en bioénergie, à condition que le processus de production suive des pratiques environnementales durables<sup>11</sup>.

### 1.2.2 L'élevage

Selon la FAO : « L'élevage représente 40 pour cent de la production agricole à l'échelle mondiale en termes

5 Un système alimentaire est le chemin parcouru par la nourriture.

6 FAO (2016), Increasing the Resilience of Agricultural Livelihoods. [www.fao.org/3/a-i5615e.pdf](http://www.fao.org/3/a-i5615e.pdf)

7 The Economist Intelligent Unit Report, Food Sustainability and the Role of Smallholder Farmers. <http://foodsustainability.eiu.com/food-sustainability-and-the-role-of-smallholder-farmers/>

8 Banque mondiale, Comprendre la pauvreté : agriculture et alimentation. <https://www.banquemondiale.org/fr/topic>

9 Ibid.

10 Ibid.

11 FAO, Diversité biologique et services écosystémiques <http://www.fao.org/agriculture/crops/plan-thematique-du-site/theme/biodiversity0/fr/>

de valeur, et contribue aux moyens de subsistance et à la sécurité alimentaire de près de 1,3 milliard de personnes. »<sup>12</sup>. L'élevage joue un rôle majeur dans les systèmes de production alimentaire durable ; par exemple, le fumier est essentiel à la gestion des nutriments. De plus, lorsqu'il est utilisé pour le trait, le bétail peut contribuer à accroître la productivité dans les régions à faible mécanisation. L'élevage est également un atout important pour les communautés vulnérables. Dans le monde, environ 500 millions d'éleveurs dépendent du bétail pour leur nourriture, leurs revenus et comme réserve de richesse, de garantie ou de filet de sécurité en cas de besoin<sup>13, 14</sup>.

### 1.2.3 La pêche et l'aquaculture

La pêche et l'aquaculture sont d'une importance cruciale pour l'alimentation, la nutrition et la sécurité de l'emploi de millions de personnes, comme le souligne le rapport de la FAO sur l'état de la pêche et de l'aquaculture dans le monde de 2018 : « En 2016, la production totale du secteur a atteint un niveau record de 171 millions de tonnes – 88 pour cent de la production était destinée à la consommation humaine directe »<sup>15</sup>. Les moyens de subsistance liés à la pêche sont particulièrement importants dans les zones côtières et reculées où d'autres emplois font défaut. La pêche renforce la résilience en agissant comme un filet de sécurité alimentaire pendant des périodes

difficiles et en cas de destruction des cultures et du bétail liée à une catastrophe naturelle<sup>16</sup>.

### 1.2.4 Les forêts

La contribution des forêts aux populations et à la planète est vitale puisqu'elles soutiennent les moyens de subsistance, en préservant la biodiversité et en relevant le défi du changement climatique. Selon La situation des forêts du monde 2018 :

« Les forêts sont une source de nourriture, de remèdes et de combustible pour plus d'un milliard de personnes »<sup>17</sup>. Outre qu'elles concourent aux mesures prises face au changement climatique ainsi qu'à la protection des sols et des ressources en eau, les forêts abritent plus des trois quarts de la biodiversité terrestre et revêtent une importance particulière pour des centaines de millions de personnes qui vivent en milieu rural, et notamment les plus pauvres dans le monde<sup>18</sup>.

### 1.2.5 Agriculture et changement climatique

D'autre part, l'agriculture est un moteur important du changement climatique, car c'est le deuxième secteur économique qui contribue aux émissions anthropiques de gaz à effet de serre, principalement par la déforestation, la production animale et la gestion des sols et des nutriments<sup>19</sup>.

12 FAO, Production animale. <http://www.fao.org/animal-production/fr/>

13 FAO, Complexes, les droits fonciers des éleveurs sont pourtant indispensables à la résilience des communautés <http://www.fao.org/news/story/fr/item/455002/icode/>

14 Banque mondiale, Moving Towards Sustainability: The Livestock Sector and the World Bank. <https://www.worldbank.org/en/topic/agriculture/brief/moving-towards-sustainability-the-livestock-sector-and-the-world-bank>

15 FAO (2018), La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture : atteindre les objectifs de développement durable. <http://www.fao.org/3/i9540fr/i9540fr.pdf>

16 Ibid.

17 FAO (2018), La situation des forêts du monde. <http://www.fao.org/state-of-forests/2018/fr/>

18 Ibid.

19 P. Smith, M. Bustamante, H. Ahammad, H. Clark, H. Dong, E.A. Elsidig, ... S. Bolwig, (2014), Agriculture, Forestry and Other Land Use (AFOLU), dans Climate Change 2014: Mitigation of Climate Change, Contribution of Working Group III to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change (pp: 811–922), Cambridge University Press. [https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/2018/02/ipcc\\_wg3\\_ar5\\_chapter11.pdf](https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/2018/02/ipcc_wg3_ar5_chapter11.pdf)

### 1.3 L'impact des catastrophes sur le secteur agricole

Les systèmes agricoles et les moyens de subsistance connexes sont particulièrement vulnérables aux catastrophes naturelles, entraînant des effets négatifs en terme de pauvreté et d'accroissement de l'insécurité alimentaire parmi les populations dépendantes de l'agriculture<sup>20</sup>. Le nombre et la fréquence des catastrophes enregistrées déclenchées par des risques naturels (souvent attribués au changement climatique), ainsi que l'impact associé sur les moyens de subsistance et les économies (locales et nationales) augmentent considérablement, impactant négativement l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement alimentaire (*food supply chain*)<sup>21, 22</sup>.

Lors de catastrophes, les actifs, intrants et infrastructures agricoles essentiels peuvent être endommagés ou détruits, perturbant et mettant en péril les cycles de production, l'accès aux marchés, les flux commerciaux, l'approvisionnement alimentaire et les moyens de subsistance. Les populations touchées pourraient sombrer dans la pauvreté, augmentant la prévalence de l'insécurité alimentaire et menaçant d'éroder, voire d'annuler les progrès réalisés pour mettre un terme à la faim et à la malnutrition<sup>23</sup>. Les catastrophes peuvent avoir un impact durable sur les

moyens de subsistance en général et sur l'agriculture en particulier. Cela peut entraîner la perte de membres de la famille et de main-d'œuvre, exacerber les tensions sociales et alimenter les troubles civils. Outre les effets directs des catastrophes sur les actifs physiques et les pertes économiques, les catastrophes ont également un impact à plus long terme sur la sécurité alimentaire et la pauvreté, la santé humaine et le développement, les ressources naturelles et les écosystèmes<sup>24</sup>.

Selon un bilan PDNA effectué par la FAO en 2017 : « Le secteur agricole -y compris les cultures, l'élevage, la pêche et la sylviculture- a absorbé environ 23% de l'impact économique des catastrophes de moyenne et grande échelle induites par les risques naturels dans les pays en développement entre 2006 et 2016<sup>25</sup>. Le pourcentage est passé à 26% pour les catastrophes liées au climat telles que les inondations, la sécheresse et les tempêtes tropicales, ce qui met en évidence la vulnérabilité des petits exploitants agricoles face aux catastrophes naturelles. Près de la moitié de l'impact des catastrophes sur l'agriculture se retrouve dans le sous-secteur des cultures, suivi de l'élevage, tandis que la pêche et la sylviculture représentent des parts moins importantes »<sup>26</sup> (graphique 1.1).

De tous les aléas naturels, ce sont les inondations, les sécheresses et les tempêtes tropicales qui affectent le plus la production alimentaire<sup>27</sup>.

20 Banque mondiale, Comprendre la pauvreté : agriculture et alimentation. <https://www.banquemondiale.org/fr/topic>

21 Vangimalla R. Reddy, Shardendu K. Singh, Venkatachalam Anbumozhi (2016), 'Food Supply Chain Disruption due to Natural Disasters: Entities, Risks, and Strategies for Resilience', ERIA Discussion Paper Series, Research Institute of Economy, Trade and Industry, May. <https://www.eria.org/ERIA-DP-2016-18.pdf>

22 FAO (2015), The Impact of Natural Hazards and Disasters on Agriculture, Food Security and Nutrition. <http://www.fao.org/3/a-i5128e.pdf>

23 FAO (2018), L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde. <http://www.fao.org/3/I9553FR/i9553fr.pdf>

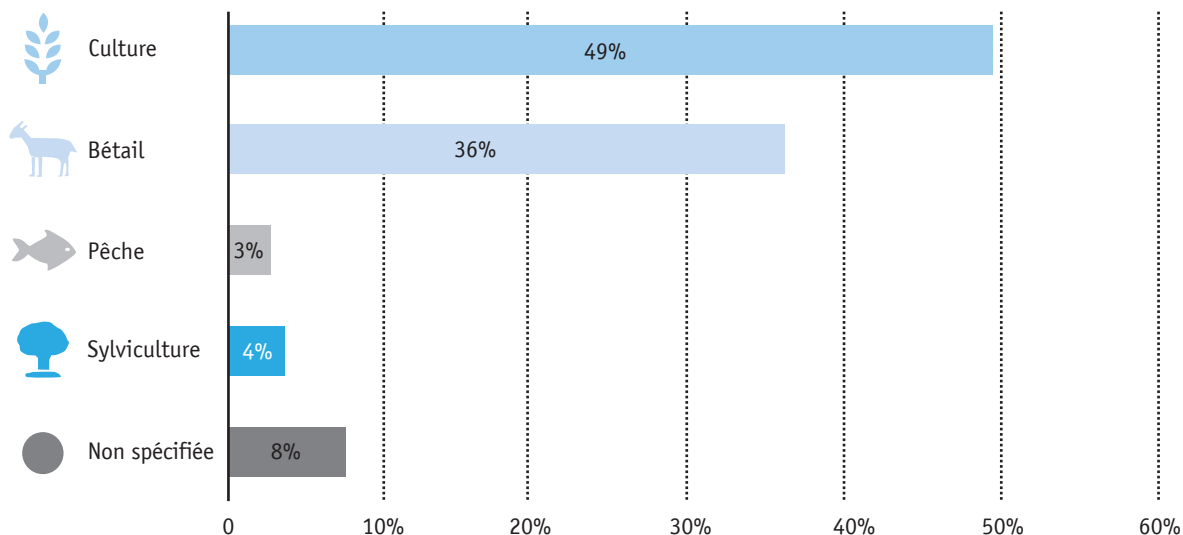
24 FAO (2017), Effets et impact des catastrophes sur l'agriculture et la sécurité alimentaire <http://www.fao.org/3/I8656EN/i8656en.pdf>

25 FAO (2017), The Impact of Disasters on Agriculture: Addressing the Information Gap. <http://www.fao.org/3/a-i7279e.pdf>

26 Ibid.

27 FAO (2015), The Impact of Natural Hazards and Disasters on Agriculture and Food Security and Nutrition: A Call for Action to Build Resilient Livelihoods. <http://www.fao.org/3/a-i4434e.pdf>

**Graphique 1.1**  
**Dommages et pertes dans l'agriculture par sous-secteur agricole (en pourcentage du total des dommages et pertes), 2006-2016**



Source : FAO (2017), Effets et impact des catastrophes sur l'agriculture et la sécurité alimentaire <http://www.fao.org/3/I8656EN/i8656en.pdf>

Selon la FAO, le sous-secteur de la pêche est le plus touché par les inondations et les tempêtes, le plus grand impact économique sur la sylviculture est causé par les tempêtes, tandis que le bétail est le plus touché en période de sécheresse (graphique 1.2)<sup>28</sup>. Selon la FAO : « Le pourcentage de la planète touché par la sécheresse a plus que doublé au cours des 40 dernières années et dans le même laps de temps, les sécheresses ont touché plus de personnes dans le monde que tout autre aléa naturel. Le changement climatique exacerbe la sécheresse dans de nombreuses régions du monde, augmentant sa fréquence, sa gravité et sa durée »<sup>29</sup>.

Le changement climatique augmente également la

fréquence d'apparition des ravageurs, de maladies des animaux et des plantes<sup>30</sup>.

Le tableau 1.1 résume les différents effets et impacts que les catastrophes peuvent avoir sur l'agriculture, conformément à la méthodologie PDNA<sup>31</sup>.

#### 1.4 L'impact des catastrophes sur les populations vulnérables

Les populations vulnérables telles que les groupes ethniques minoritaires, les personnes handicapées, les enfants, les femmes enceintes et les femmes chef

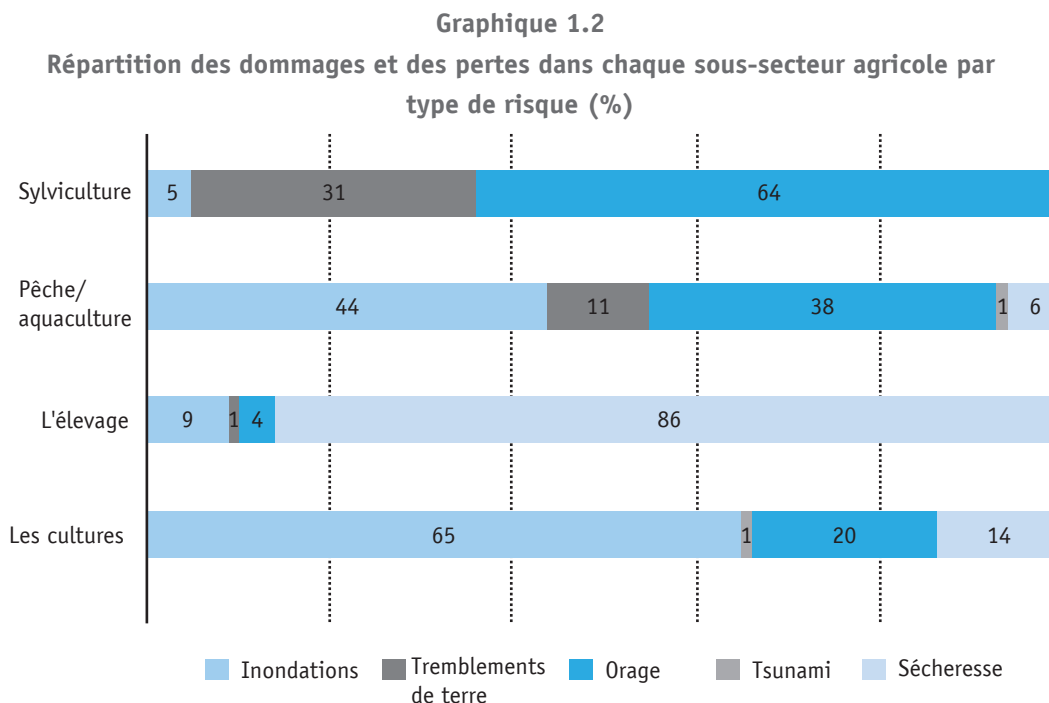
28 FAO (2017), Effets et impact des catastrophes sur l'agriculture et la sécurité alimentaire <http://www.fao.org/3/I8656EN/i8656en.pdf>

29 FAO, Drought and Agriculture. <http://www.fao.org/land-water/water/drought/droughtandag/en/>

30 FAO (2008), « Ravageurs et maladies transfrontières liés au climat », document d'information technique issu de la consultation d'experts. <http://www.fao.org/3/a-ai785e.pdf>

31 Pour plus d'informations sur la méthodologie PDNA en agriculture, voir Fonds mondial pour la réduction des catastrophes et le relèvement, Directives. <https://www.undp.org/content/dam/undp/library/Climate%20and%20Disaster%20Resilience/PDNA/Volume%20B/French/AGRICULTURE.pdf>

de famille peuvent être particulièrement exposées en cas de catastrophe<sup>32</sup>. Les catastrophes peuvent nuire à leurs moyens de subsistance, à leur sécurité alimentaire et nutritionnelle et à leur engagement dans le secteur agricole<sup>33</sup>.



Source : adapté de FAO (2017), Effets et impact des catastrophes sur l'agriculture et la sécurité alimentaire <http://www.fao.org/3/I8656EN/i8656en.pdf>

32 O.D. Cardona, M.K. van Aalst, J. Birkmann, M. Fordham, G. McGregor, R. Perez, R.S. Pulwarty, E.L.F. Schipper and B.T. Sinh (2012), 'Determinants of Risk: Exposure and Vulnerability', in C.B. Field, V. Barros, T.F. Stocker, D. Qin, D.J. Dokken, K.L. Ebi, M.D. Mastrandrea, K.J. Mach, G.K. Plattner, S.K. Allen, M. Tignor, & P.M. Midgley (eds.), *Managing the Risks of Extreme Events and Disasters to Advance Climate Change Adaptation*, Special Report of Working Groups I and II of the IPCC, Cambridge University Press, Cambridge & New York, pp: 65–108. Cité dans FAO and Red Cross Red Crescent Climate Centre (2019), *Managing Climate Risks through Social Protection: Reducing Rural Poverty and Building Resilient Agricultural Livelihoods*. Rome. <http://www.fao.org/3/ca6681en/CA6681EN.pdf>

33 Banque mondiale (2007), 'Gender and Crises : Implication for Agriculture', Module 11. <http://siteresources.worldbank.org/INTGENAGRLIVSOUBOOK/Resources/Module11.pdf>

**TABLEAU 1.1 : Effets et impact des catastrophes sur le secteur agricole**

Dommages sur les infrastructures et les biens			
<p><b>Destruction totale ou partielle des actifs :</b> les réserves de céréales et les stocks de semences, le bétail, la pêche et la sylviculture, les terres agricoles, les outils ou les machines utilisés dans l'agro-production, les arbres pérennes, l'érosion accrue des sols, la dégradation de la qualité des terres de parcours et la salinisation des sols</p>	<p><b>Destruction totale ou partielle des infrastructures agricoles :</b> les systèmes d'irrigation (canaux, barrages, ouvrages de dérivation, pompes, etc.), les serres et les pépinières, les abris et les services vétérinaires, les équipements d'aquaculture ou les écloseries ; les infrastructures de post-production, telles que les installations de stockage, de transformation, de commercialisation et de transport, les bâtiments et l'équipement des écoles agricoles et des coopératives ; les marchés, ainsi que les ministères sectoriels et leurs services, les navires de pêche, les étangs piscicoles, les nurseries, etc.</p>	<p><b>Destruction totale ou partielle des transports et des communications :</b> les routes d'accès aux exploitations agricoles, etc.</p>	<p><b>Destruction totale ou partielle des forêts et autres ressources naturelles (habitat de la faune et du poisson) qui soutiennent l'agriculture (par exemple, combustible de cuisine), dégradation de l'écosystème, etc.</b></p>
Pertes de production de biens et services			
<p><b>Perturbation de la prestation des services et de la disponibilité/ de l'accès aux biens et services :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pertes de production (cultures, bétail, pêche et foresterie)</li> <li>• Pertes d'intrants (semences, engrais, aliments pour animaux, etc.)</li> <li>• Coûts de production plus élevés, revenus inférieurs et coûts opérationnels plus élevés dans la fourniture de services</li> <li>• Crises de la chaîne alimentaire liées à des menaces transfrontières ou technologiques (y compris les ravageurs et les maladies des plantes, les maladies animales et la sécurité alimentaire)</li> </ul>	<p><b>Perturbation de la gouvernance et des processus sociaux :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Perturbation des institutions et des politiques gouvernementales (par exemple, perturbation des services agricoles)</li> <li>• Faiblesse des réseaux de soutien social</li> <li>• Perturbation des organisations paysannes</li> <li>• Base de données sur les pertes en agriculture</li> </ul>	<p><b>Risques et vulnérabilités accrus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aléas supplémentaires, tels que des glissements de terrain additionnels, risque d'incendie, etc.</li> <li>• Chocs secondaires, tels que les maladies du poisson résultant de l'approvisionnement inapproprié pour le repeuplement ou la perte de poisson transformé en raison d'un manque prolongé d'accès au marché</li> <li>• Les risques environnementaux, tels que la poursuite de la déforestation, l'érosion des sols, les incendies de forêt potentiels, la prolifération de ravageurs et de maladies émergentes ou déjà existantes, etc.</li> <li>• Perte de biodiversité</li> <li>• Les risques sociaux et politiques, tels que les élections à venir, les conflits potentiels entre les groupes sociaux</li> <li>• Nouvelles vulnérabilités créées par la catastrophe qui peuvent présenter des menaces supplémentaires (économiques, sociaux, géographiques) pour des groupes de population particulièrement vulnérables ou en situation d'insécurité alimentaire</li> </ul>	
Impact macroéconomique et développement humain			
<p><b>Déclin macroéconomique :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Baisse du PIB de l'agriculture</li> <li>• Impact négatif sur la balance des paiements et le budget agricole</li> <li>• Inflation</li> <li>• Baisse des exportations agricoles</li> <li>• Augmentation de l'importation de produits agricoles</li> </ul>	<p><b>Développement humain :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation de la pauvreté (notamment la pauvreté rurale)</li> <li>• Augmentation de l'insécurité alimentaire</li> <li>• Baisse temporaire de l'emploi, des revenus et du bien-être des personnes et des ménages touchés</li> <li>• Augmentation des inégalités entre les sexes</li> </ul>		

Source : Adapté de Fonds mondial pour la réduction des catastrophes et le relèvement, Directives PDNA Volume B: Agriculture, élevage, pêche et sylviculture. <https://www.undp.org/content/dam/undp/library/Climate%20and%20Disaster%20Resilience/PDNA/Volume%20B/French/AGRICULTURE.pdf>



Les pauvres, en particulier ceux qui vivent dans les zones rurales dont les moyens de subsistance dépendent fortement des ressources naturelles, sont les plus touchés par les catastrophes naturelles, y compris les risques climatiques (par exemple, les inondations des rivières, l'excès ou le manque de précipitations, et les changements extrêmes de température). Ils vivent généralement dans des zones géographiques à haut risque (et très exposées) et

ont une résilience limitée en raison de leurs faibles revenus, du manque d'épargne, des réseaux sociaux plus faibles, avec une base d'actifs faibles et une forte dépendance à des moyens de subsistance sensibles au climat. Par conséquent, les pauvres subissent des pertes de revenus et d'actifs plus élevées à la suite de catastrophes, ainsi que des taux de mortalité plus élevés dans les zones touchées par la catastrophe, par rapport aux non pauvres<sup>34</sup>.

---

34 Economic and Social Commission for Asia and the Pacific (ESCAP) (2017), Economic and Social Survey in Asia and the Pacific, Governance and Social Management. <https://www.unescap.org/sites/default/files/publications/Survey%202017-Final.pdf>

Stephane Hallegatte, Adrien Camille Vogt-Schilb, Mook Bangalore, Julie Rozenberg (2016), Unbreakable Building the resilience of the poor in the face of natural disasters (English). Climate Change and Development series, Washington, D.C.: World Bank Group.

<http://documents.worldbank.org/curated/en/512241480487839624/Unbreakable-building-the-resilience-of-the-poor-in-the-face-of-natural-disasters>

H. Winsemius, B. Jongman, T. Veldkamp, S. Hallegatte, M. Bangalore and P. Ward (2018), Disaster risk, climate change, and poverty: Assessing the global exposure of poor people to floods and droughts, *Environment and Development Economics*, 23(3), 328-348. doi:10.1017/S1355770X17000444. <https://www.cambridge.org/core/journals/environment-and-development-economics/article/disaster-risk-climatechange-and-poverty-assessing-the-global-exposure-of-poor-people-to-floods-and-droughts/BEAFC2320176380B7B9296B60CE71BCD>

# 2 Reconstruction résiliente des infrastructures et des actifs physiques

Cette section traite de la première des quatre dimensions du PDNA : la reconstruction des infrastructures et des actifs physiques dans l'agriculture et ses sous-secteurs.

Les interventions de relèvement devraient garantir l'utilisation de technologies et de pratiques appropriées pour la réhabilitation ou le remplacement des infrastructures et des actifs afin que les risques futurs soient réduits et la vulnérabilité aux catastrophes futures minimisée. Cela comprend un stockage des aliments et des semences à l'épreuve des catastrophes, des hangars et des installations de conservation<sup>35</sup>, des infrastructures de bord de mer et en zones inondables améliorées<sup>36</sup>, une gestion plus efficace de l'eau (y compris de nouvelles sources d'eau,

l'irrigation, le drainage, des technologies de collecte et d'économie d'eau, de désalinisation et de gestion des eaux pluviales et usées)<sup>37</sup>.

Afin de garantir la mise en œuvre des approches et pratiques de RRC et de BBB, l'utilisation de codes (par exemple, codes de construction d'entrepôt résilients, codes de communication des navires), de normes (par exemple, normes techniques sur la construction résiliente d'étables pour animaux dans les zones inondables) et les normes relatives aux techniques de protection contre les catastrophes devront être renforcées ainsi que les connaissances des agriculteurs sur les techniques et normes traditionnelles et nouvelles (tableau 2.1 ; annexe 1)<sup>38</sup>.

35 Pour plus d'informations, voir FAO (2014), « Systèmes appropriés de stockage des semences et des grains pour les agriculteurs à petite échelle ». <http://www.fao.org/3/a-i3769f.pdf>.

36 Pour plus d'informations, voir J.A. Sciortino (2010), Chapter 11 : Shore-based Infrastructure and Renewable Energy, dans « Fishing Harbour Planning, Construction and Management' » FAO Fisheries and Aquaculture Technical Paper No. 539, FAO, Rome. <http://www.fao.org/3/i1883e/i1883e11.pdf>

37 Pour plus d'informations, voir FAO (2011), *L'état des ressources en terres et en eau pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*, pp : 137–213. <http://www.fao.org/3/a-i1688f.pdf>

38 Pour plus d'informations sur les infrastructures résilientes, voir ONU Habitat (2014), « Architecture pour la réduction des risques de catastrophes ». <http://www.fao.org/3/a-i3773f.pdf>



**TABLEAU 2.1: Recommandations pour un processus de réhabilitation et de reconstruction conforme aux normes de réduction des risques de catastrophe et de l'approche « reconstruire en mieux »**

Actif concerné	Sous-secteur concerné	Type d'aléa	Recommandations de réhabilitation/reconstruction selon les principes de RRC et le BBB		
			Court terme : urgence/ relèvement précoce	Moyen terme : reconstruction	Long terme : cadre politique/changements structurels
<b>Infrastructure</b>					
Entrepôts, hangars pour animaux, serres, granges, étang de pisciculture	Tous	Inondations, tempêtes et cyclones	Construire des abris temporaires sécurisés	<ul style="list-style-type: none"> <li>Reconstruire l'infrastructure dans un endroit plus sûr et/ou sur un terrain plus élevé.</li> <li>Favoriser l'utilisation de matériaux résilients capables de mieux résister aux chocs (par exemple, le bambou pour renforcer l'assise murale, les linteaux et les coins).</li> <li>Fournir une formation communautaire sur la protection des biens, y compris l'équipement et l'infrastructure (par exemple, sécurisation des toits des abris pour animaux)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réviser les lois, les politiques et les réglementations pour intégrer les infrastructures résilientes, la gestion des bassins versants, la gestion des forêts et d'autres ressources naturelles.</li> <li>Améliorer la capacité des maçons, des ingénieurs et des architectes dans les techniques de construction résilientes.</li> <li>Développer des techniques d'atténuation de l'érosion des sols et de conservation de l'eau, y compris le contrôle des inondations et la construction de défenses végétales naturelles contre les glissements de terrain ou les ondes de tempête.</li> <li>Soutenir l'élaboration d'études d'impact sur l'environnement, d'évaluations des risques et de cartographie des aléas<sup>39</sup>.</li> </ul>
Canaux d'irrigation et points d'eau	Tous	Inondations, tempêtes, cyclones et sécheresse		Gérer des programmes de travail contre rémunération pour la reconstruction et la réparation des canaux d'irrigation et des points d'eau. Tenir compte des aspects de conception, par exemple la construction de barrages de contrôle.	
Routes et structures électriques	Tous	Inondations, tempêtes et cyclones		Proposer des programmes de travail contre rémunération pour la réhabilitation des routes avec des systèmes innovants qui augmenteront la résilience aux chocs (par exemple, les systèmes de drainage).	<ul style="list-style-type: none"> <li>Promouvoir la diversification des sources d'énergie dans les fermes (par exemple, solaire, éolienne, eau).</li> </ul>

39 Pour plus d'informations sur l'évaluation d'impact, voir FAO (2012) Etude d'impact environnemental. Directives pour les projets de terrain de la FAO, <http://www.fao.org/3/i2802f/i2802f.pdf> et FAO (2017), Guide de référence de l'agriculture intelligente face au climat : Comprendre les risques de catastrophe pour l'agriculture et la sécurité alimentaire [disponible en anglais]. <http://www.fao.org/climate-smart-agriculture-sourcebook/enabling-frameworks/module-c5-climate-resilience/chapter-c5-2/en/>

Actifs physiques					
Actifs agricoles (tracteurs, intrants et engins de pêche)	Tous	Inondations, tempêtes et cyclones	Configurer boîte à outils espèces (cash) + <sup>40</sup> et aide alimentaire pour les actifs <sup>41</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Promouvoir la diffusion d'informations sur des endroits plus sûrs pour stocker les actifs et fournir une formation appropriée sur la protection des actifs contre les menaces.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Soutenir les stratégies de mécanisation durable<sup>42</sup> et les installations de sécurisation des équipements et engins de pêche.</li> </ul>
Terres dégradées	Bétail et cultures	Tous	programmes pour aider les agriculteurs à redémarrer leurs moyens de subsistance.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Proposer des programmes de travail contre rémunération pour la restauration des terres dégradées par la gestion des pâturages et la replantation.</li> </ul>	
Bateaux	Pêche	Inondations, tempêtes, cyclones et sécheresse		<ul style="list-style-type: none"> <li>Former les pêcheurs aux techniques de réparation résilientes.</li> <li>Introduire des cages à poissons submersibles résilientes.</li> <li>Favoriser les casiers à poissons comme dispositifs de pêche passifs pour éviter les pertes de poisson.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Améliorer les normes de conception des bateaux de pêche (construction de bateaux sûre et stable, systèmes de communication, etc.).</li> <li>Améliorer la sélectivité et le marquage des engins afin de réduire la pêche d'espèces indésirables et les effets néfastes sur l'habitat marin.</li> <li>Introduire des trappes d'évacuation biodégradables pour réduire l'impact de la pêche fantôme.</li> </ul>
Forêts et autres ressources naturelles soutenant l'agriculture	Tous	Sécheresse, inondations, tempêtes et cyclones	Fournir des sources de bioénergie alternatives (par exemple, cultures énergétiques, déchets et sous-produits agricoles et forestiers, fumier, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Soutenir le reboisement avec l'introduction d'espèces résilientes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Encourager le passage de la bioénergie traditionnelle à une technologie plus propre et plus éco-énergétique (par exemple, en améliorant l'efficacité de la conversion du charbon de bois, en donnant accès à des fourneaux à bois économes en combustible, en produisant des ampoules solaires utilisant des matériaux disponibles localement tels que des bouteilles d'eau en plastique)<sup>43</sup>.</li> <li>Renforcer les services d'écosystèmes forestiers</li> </ul>
Arbres pérennes	Cultures et sylviculture	Inondations, tempêtes, cyclones et sécheresse		<ul style="list-style-type: none"> <li>Replanter des variétés résilientes à travers des programmes de travail contre rémunération<sup>44</sup>.</li> </ul>	

40 FAO, Cash + Boîte à outils, <http://www.fao.org/3/i7644fr/I7644FR.pdf> et FAO et Cash+: Comment maximiser les impacts des transferts monétaires. <http://www.fao.org/3/I8739EN/i8739en.pdf>

41 Programme alimentaire mondial, Assistance alimentaire contre biens communautaires. <https://fr.wfp.org/assistance-alimentaire-contre-biens-communautaires>

42 Pour plus d'informations, voir FAO (2016), « Sustainable Agriculture Mechanization Factsheet ». <http://www.fao.org/3/a-i7473e.pdf>

43 Pour plus d'informations sur l'énergie durable, voir FAO (2018), Renforcer la résilience grâce à un accès sûr au carburant et à l'énergie (SAFE): Vers un cadre SAFE complet. <http://www.fao.org/3/CA0021EN/ca0021en.pdf>

44 Les interventions de travail contre rémunération peuvent être utilisées pour restaurer la fertilité des sols et planter des arbres sur des terres dégradées. Pour plus d'informations, voir <http://www.fao.org/3/I7645EN/i7645en.pdf>, <http://www.fao.org/3/aq419f/aq419f.pdf>

# 3 Restauration de la production de biens et services et y permettre l'accès

Cette section aborde les besoins de relèvement à travers les dimensions PDNA suivantes :

1. Rétablissement de la production et l'accès aux biens et services
2. Rétablissement de la gouvernance et des processus décisionnels
3. Réduction des risques et des vulnérabilités

Selon les directives PDNA Volume B : Agriculture, élevage, pêche et sylviculture : « l'impact négatif des risques naturels et d'autres menaces peut être efficacement réduit en s'assurant que les investissements et les stratégies de relèvement favorisent des modèles durables de production alimentaire et l'utilisation de technologies et de pratiques agricoles adaptées, capables d'accroître les rendements et de renforcer

la résistance aux défaillances de production »<sup>45</sup>.

Les processus de relèvement devraient améliorer l'accès à la nourriture et la nutrition, ralentir/inverser la dégradation des ressources (sol, eau et forêt) pour accroître la résilience aux chocs futurs et mieux servir les communautés rurales qui en dépendent en considérant la possibilité d'adopter des technologies sensibles aux risques et des bonnes pratiques. L'objectif est d'augmenter la pérennité et éviter que les bénéficiaires aient besoin de recourir à des mécanismes d'adaptation négatifs (par exemple, la vente d'actifs productifs ou la migration forcée) en réponse aux chocs.

L'intervention de processus de relèvement est également une opportunité pour réinvestir dans l'agriculture tout en gérant les risques liés au changement climatique et l'atténuation grâce aux meilleures pratiques telles que :

- L'investissement dans des semences et des matériels de plantations de variétés bien adaptées, pour les cultures<sup>46</sup> ;

45 Fonds mondial pour la réduction des catastrophes et le relèvement, Directives PDNA Volume B : Agriculture, élevage, pêche et sylviculture. <https://www.undp.org/content/dam/undp/library/Climate%20and%20Disaster%20Resilience/PDNA/Volume%20B/French/AGRICULTURE.pdf>

46 Pour plus d'informations, voir FAO (2017), « Climate-smart Crop Production Practices and Technologies », Guide de référence de l'agriculture intelligente face au climat. <http://www.fao.org/climate-smart-agriculture-sourcebook/production-resources/module-b1-crops/chapter-b1-2/en/>



- l'amélioration des pratiques de gestion de l'alimentation, de la santé, du pâturage et du troupeau, pour le bétail<sup>47</sup> ;
- l'amélioration des pratiques de gestion de l'alimentation, des navires, de stockage et des poissons pour la pêche et l'aquaculture<sup>48</sup> ; et
- l'amélioration de la gestion des forêts et conservation des mangroves pour la sylviculture.

Le tableau 3.1 présente une liste complète des activités de relèvement, y compris des approches de RRC et BBB. Une liste des bonnes pratiques est présentée dans l'annexe 2.

**TABLEAU 3.1: Inclusion des principes de la réduction des risques de catastrophe et de l'approche «reconstruire en mieux» dans les interventions de relèvement**




Biens et services concernés	Sous-secteur concerné	Type d'aléa	Recommandations de relèvement d'une perspective de DRR et BBB		
			Court terme : urgence/ relèvement précoce	Moyen terme : réhabilitation	Long terme : cadre politique/ changements structurels
<b>Perturbation de la prestation des services et de la disponibilité/de l'accès aux biens et services</b>					
Pertes de production (cultures, bétail, pêche et sylviculture)	Tous	Inondations, tempêtes, cyclones, sécheresse et températures extrêmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer l'accès aux variétés/espèces à maturation précoce pour accélérer le relèvement, en appliquant le concept de systèmes de sécurité semencière (distribution en nature, bons, foires aux semences ou autres interventions telles que la multiplication de semences).</li> <li>• Initiative de travail contre rémunération pour le nettoyage des débris.</li> <li>• Assurer la réparation, la réactivation ou le renforcement du système d'alerte précoce (SAP) pour la surveillance de la sécurité alimentaire et la surveillance des maladies.</li> <li>• Restaurer les capacités opérationnelles des principales institutions de RRC.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Changer d'espèces, de races et/ ou de systèmes de production (par exemple, petits ruminants, volaille, etc.) et favoriser des cultures/des animaux d'élevage/des espèces de poissons tolérants aux multiples stress.</li> <li>• Mettre en œuvre une agriculture de conservation (paillage, labour minimum) et une agriculture intelligente face au climat.</li> <li>• Soutenir la diversification, par exemple, les systèmes d'agroforesterie qui utilisent les arbres et les arbustes en tant que protection, brise-vent et clôtures vives (voir l'exemple du Guatemala dans le tableau 7.1).</li> <li>• Modifier le moment ou l'emplacement des activités agricoles.</li> <li>• Améliorer la gestion et la conservation de l'eau pour accroître l'efficacité et la productivité de son utilisation (eau de pluie, stockage de l'eau et techniques de conservation).</li> <li>• Renforcer les mécanismes de production, d'approvisionnement et de marché des semences/ alevins dans les systèmes formels et informels (par exemple, par le biais d'une évaluation de la sécurité semencière)<sup>49</sup></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Apporter des changements appropriés aux lois, politiques, réglementations et pratiques de gestion pour soutenir une production agricole, animale et halieutique plus durable et résiliente, comme la gestion des forêts et d'autres ressources naturelles ; et gestion intégrée du littoral.</li> <li>• Soutenir la planification nationale et locale de la préparation, les plans d'urgence pour l'agriculture, la pêche/l'aquaculture, la sylviculture et l'élevage.</li> <li>• Soutenir la mise en place de systèmes d'alerte et d'interventions précoces (AIP)/de financement basé sur les prévisions climatiques.</li> <li>• Développer des semences, des semis, des alevins, des intrants, des méthodes de stockage et de conservation du fourrage résilients.</li> <li>• Effectuer une cartographie<sup>8</sup> et un suivi des risques, informer le public et réaliser des formations de sensibilisation..</li> </ul>

47 Pour plus d'informations, voir FAO (2013), « Tackling Climate Change Through Livestock, A Global Assessment of Emissions and Mitigation Opportunities ». <http://www.fao.org/3/a-i3437e.pdf>

48 Pour plus d'informations, voir FAO, Les pêches et l'aquaculture face au changement climatique (en anglais). <http://www.fao.org/fishery/climatechange/en>

49 Pour plus d'informations sur l'évaluation de la sécurité semencière, voir FAO Seed Systems. <http://www.fao.org/agriculture/crops/plan-thematique-du-site/theme/seeds-pgr/seed-sys/fr/>





50 Pour plus d'informations sur l'évaluation de la sécurité semencière, voir FAO Seed Systems. <http://www.fao.org/agriculture/crops/plan-thematique-du-site/theme/seeds-pgr/seed-sys/fr/>

				<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer des pépinières communautaires combinées à une formation sur les techniques de RRC (y compris les techniques traditionnelles de stockage).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser des études/analyses de référence pour les principaux marchés et chaînes alimentaires.</li> <li>• Renforcer les capacités des acteurs dans les pratiques de RRC et BBB.</li> <li>• Explorer les opportunités d'assurance contre risques (voir l'exemple du Guatemala dans le tableau 7.1).</li> </ul>
		Tempêtes et cyclones	Rétablir la fonction de filet de sécurité des pêcheries <sup>51</sup> .	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Migration des installations liées à aux initiatives/stratégies de pêche et à la transformation/distribution</li> <li>• Assurer un remplacement alternatif à l'huile/la farine de poisson et une meilleure gestion des aliments<sup>52</sup>.</li> <li>• Travailler à l'amélioration génétique pour des aliments alternatifs<sup>53</sup>.</li> <li>• Remplacer les espèces carnivores et les cultures de bivalves et d'algues.</li> </ul>	
		Tempêtes et cyclones		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Introduire des systèmes de plantation non invasives (couvertures de sol, labour réduit.).</li> <li>• Tailler/entretenir régulièrement les arbres avant la saison des cyclones.</li> </ul>	
	Tous	Ravageurs et maladies des animaux et des plantes		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fournir un soutien à la planification de la préparation du secteur pour les maladies à haut risque identifiées (infestation de ravageurs, grippe aviaire, maladie des animaux aquatiques).</li> <li>• Fournir des transferts monétaires conditionnels pour suivre une formation sur la gestion intégrée des ravageurs/maladies.</li> </ul>	
		Sécheresse		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer des programmes de travail contre rémunération pour mettre en œuvre l'irrigation goutte à goutte, le paillage, les techniques de couverture innovantes (par exemple, engrais guano), les coupe-feux, la collecte et le stockage des eaux de pluie, la recharge des aquifères.</li> </ul>	

51 Pour plus d'informations, voir FAO (2014), « Fisheries and Aquaculture Emergency Response Guidance », p. 20. <http://www.fao.org/3/a-i3432e.pdf>

52 Pour plus d'informations sur la gestion alternative des farines de poisson et des aliments pour animaux, voir FAO, « Fish as feed inputs for aquaculture ». <http://www.fao.org/3/i1140e/i1140e01.pdf>

53 Pour plus d'informations, voir FAO, Technical Guidelines for Responsible Fisheries 2018, Supplement 9, Aquaculture Development. Development of Aquatic Genetic Resources. <http://www.fao.org/3/CA2296EN/ca2296en.pdf>

	Tous			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accroître la protection, la restauration et la mise en valeur des mangroves et autres forêts côtières.</li> <li>• Restaurer/augmenter la connectivité des forêts et les corridors fauniques ; aider la migration ; et entreprendre des actions de conservation ex situ.</li> </ul>	
	Sécheresse		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduire le stock</li> <li>• Fournir des aliments Concentrés<sup>54</sup>.</li> <li>• Fournir de l'eau.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser la reproduction saisonnière.</li> <li>• Réapprovisionner.</li> <li>• Fournir un soutien vétérinaire.</li> </ul>	
	Inondations et tempêtes			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Construire un réseau de canalisations/des plates-bandes surélevées.</li> <li>• Faire pousser des haies brise-vent pour protéger des vents violents et des inondations.</li> </ul>	
	Glissements de terrain et inondations			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Proposer des programmes de travail contre rémunération pour soutenir les méthodes de plantation résilientes (par exemple, la culture en allées de haies, le jardin flottant ou en trou de serrure, les cultures de contour).</li> </ul>	
<b>Perturbation de la gouvernance et des processus sociaux</b>					
Services agricoles, réseaux de soutien social, perte de la base de données sur l'agriculture	Tous	Tous		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutenir le développement des systèmes de bases de données informatisées.</li> <li>• Soutenir l'analyse des réseaux sociaux pour renforcer leur résilience et leur cohésion lors de catastrophes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaborer des manuels et du matériel d'orientation sur la RRC pour les autorités nationales et locales.</li> </ul>
<b>Risques et vulnérabilités accrus</b>					
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aléas supplémentaires, augmentation des maladies et des ravageurs</li> <li>• Risques environnementaux et sociaux, groupes vulnérables</li> </ul>	Tous	Tous		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Voir la section «Perturbation de la prestation des services et de la disponibilité/de l'accès aux biens et services».</li> <li>• Assurer des mesures de protection sociale pour l'environnement, les risques sociaux et les groupes vulnérables.</li> </ul>	

54 Pour plus d'informations, voir FAO, Technical Guidelines for Responsible Fisheries 2018, Supplement 9, Aquaculture Development. Development of Aquatic Genetic Resources. <http://www.fao.org/3/CA2296EN/ca2296en.pdf>



# 4 La gouvernance et la politique de relèvement

La phase de relèvement doit être l'occasion de rechercher des moyens et des voies pour améliorer la gouvernance et les processus décisionnels dans le secteur agricole. Les catastrophes peuvent créer une bonne dynamique pour réviser ou ajuster les systèmes juridiques, politiques et institutionnels afin de mieux intégrer la prévention, l'atténuation et la préparation aux risques de catastrophe, et de promouvoir la rentabilité économique ainsi que l'équité sociale et économique. Cela peut être l'occasion de développer des outils et des mesures qui renforcent le système de la chaîne alimentaire<sup>55</sup>, favorisent une plus grande coordination entre les acteurs et encouragent l'investissement du secteur privé dans une agriculture résiliente. Tout en renforçant la protection sociale et l'inclusivité, cela pourrait imposer des contraintes claires à l'exploitation non durable ou inéquitable des terres, de l'eau, des forêts et des pêcheries et réduire le potentiel de conflit (voir l'étude de cas de relèvement du Kerala dans le tableau 7.1).

La mise en œuvre du relèvement implique une prise de décision basée sur des informations souvent limitées concernant des problèmes complexes. Si le gouvernement est un acteur majeur, d'autres acteurs et partenaires locaux, acteurs externes, y compris d'autres États, donateurs, agences internationales et organisations non gouvernementales internationales, influencent également les décisions et leur mise en œuvre. La coordination des activités de ces acteurs et l'afflux important de ressources est un défi majeur de gouvernance lors de la mise en œuvre du relèvement.

Selon la FAO : « La gouvernance à tous les niveaux est définie par les processus par lesquels les acteurs publics et privés articulent leurs intérêts ; encadrent et priorisent les problèmes ; et prennent, mettent en œuvre, surveillent et appliquent les décisions. »<sup>56</sup>

La mise en œuvre d'interventions de relèvement dans le secteur de l'agriculture qui assureront la résilience face aux chocs futurs nécessite donc des connaissances contextuelles, une planification inclusive, une

55 Voir l'exemple du Liban dans le tableau 7.1.

56 FAO, Appui aux politiques et gouvernance. <http://www.fao.org/policy-support/governance/en/>



coordination et une collaboration intersectorielles et multipartites. Les gouvernements locaux, les secteurs public et privé, la société civile, les institutions locales, les universités et les centres de recherche ont tous un rôle important à jouer dans le processus de relèvement. L'inclusion de tous les acteurs concernés est importante pour faire face et réduire l'insécurité et l'instabilité, portant notamment sur divers aspects de la vulnérabilité, garantir une participation équitable et égale, faciliter l'atténuation des conflits et les relations extérieures (expansion des marchés). Dans le même temps, la coordination et la collaboration avec et entre les acteurs externes sont essentielles ; ces acteurs sont responsables devant leurs propres organismes publics ou de financement et ont des objectifs et des procédures qui peuvent différer de ceux des gouvernements et des acteurs nationaux.

Les interventions de relèvement dans le secteur agricole peuvent être composées d'un large éventail d'activités couvertes par différentes agences ou institutions. L'agence chef de file pourrait avoir besoin de coordonner et de collaborer avec des agences spécifiques liées à l'agriculture et d'autres secteurs pour assurer la mise en œuvre d'une partie du programme :

- **le ministère de l'Agriculture** pour les questions relatives aux cultures, à l'élevage, à l'aménagement du territoire et à la pêche ;
- le ministère des Ressources naturelles et de l'Environnement pour la sylviculture, la terre et l'environnement ;
- **le ministère des Ressources en eau** pour l'irrigation ;
- **le ministère du Développement rural** pour les petites infrastructures rurales ;
- **le service météorologique** pour le renforcement de l'alerte précoce concernant la surveillance de la sécurité alimentaire ;

- **le ministère de la Santé et de la Nutrition** pour les questions liées à la nutrition, à la sécurité alimentaire et au VIH/sida ;
- **le secteur de l'emploi** pour les questions liées aux possibilités d'emploi alternatives dans le secteur agricole ;
- **le secteur de l'environnement** pour les questions liées à la restauration des actifs naturels (eau, terre, forêt) ;
- **le ministère des Infrastructures** pour les problèmes liés à l'irrigation et aux routes rurales ; et
- **les secteurs du commerce et de la recherche** pour le développement de la diversification agricole.

Comme présenté dans un rapport de la FAO et World Agroforestry (ICRAF) relatif à la coordination intersectorielle : « La collaboration multipartite peut grandement contribuer à la coordination intersectorielle en rassemblant divers acteurs de la société civile, du secteur privé et du gouvernement (y compris plusieurs ministères dans certains cas) pour améliorer l'échange d'informations, augmenter les possibilités de négociation et de plaider, et une prise de décision inclusive dans tous les secteurs, pouvant tous améliorer la gouvernance »<sup>57</sup>. Les règles, les rôles et les responsabilités de chaque acteur doivent être clairement définis. Des réunions ouvertes avec les groupes interdépartementaux et les ministères et départements sectoriels peuvent être organisées par l'agence de relèvement chef de file conjointement avec les ministères sectoriels concernés avant, pendant et après le processus de mise en œuvre du relèvement. Des questions telles que le renforcement des capacités et les services d'appui à mettre en place (bureaux et ressources humaines) doivent également être prises en compte (voir l'exemple du Tamil Nadu dans le tableau 7.1).

Les principales institutions nationales et organisations sociales à prendre en compte lors de la mise en œuvre

57 C. Neely, M. Bourne, S. Chesterman, I. Kouplevatskaya-Buttoud, D. Bojic, D. Vallée (2015), Accelerating Impact through Cross Sectoral Coordination at Country Level, Food and Agriculture Organization, Rome. FAO/World Agroforestry (ICRAF). <http://www.fao.org/3/a-i7749e.pdf>

des mesures de relèvement dans l'agriculture sont énumérées dans le tableau 4.1.

**TABLEAU 4.1 : Principales institutions et organisations sociales pour la mise en œuvre du processus de relèvement dans le secteur agricole**

- **Institutions gouvernementales** : ministère de l'Agriculture, ministère des Ressources naturelles et/ou de l'Environnement, des Terres, des Forêts, ministère de la Pêche, ministère des Infrastructures et de l'Énergie, administrations locales, agence de RRC responsable de la mise en œuvre de la stratégie globale de relèvement multisectorielle.
- **Secteur privé** : syndicats et organisations professionnelles, producteurs de semences, transformateurs et négociants.
- **Institutions économiques** : marchés, banques rurales, entreprises privées, institutions de microcrédit, plans d'épargne, droits fonciers et système fiscal.
- **Groupes socioculturels** : parenté, mariage, héritage, groupes ethniques ou religieux, organisations de femmes.
- **Réseaux sociaux** : coopératives d'agriculteurs, organisations communautaires ou organisations non gouvernementales, groupes de travail d'échange (voir l'exemple de l'Inde au chapitre 7).
- **Structures professionnelles** : écoles techniques ou professionnelles, champs-écoles paysannes, vulgarisation agricole, etc.
- **Les universités et centres de recherche liés à l'agriculture** sont essentiels pour développer et tester de nouvelles solutions résilientes adaptées aux réalités locales, en étroite collaboration avec les acteurs des secteurs public et privé.
- **Organisations politiques** : partis politiques, Parlement, loi et ordre, etc.
- **Secteurs transversaux** : Assurer une collaboration et une coordination étroites en termes d'interventions avec le secteur de la santé, pour les questions liées à la nutrition, à la sécurité alimentaire et au VIH/sida ; secteur de l'emploi et des moyens de subsistance pour les questions liées aux possibilités d'emploi alternatives dans le secteur agricole ; secteur de l'environnement pour les questions liées à la restauration des actifs naturels (eau, terre, forêt) ; ministère des Infrastructures pour les questions liées à l'irrigation et aux routes rurales.

Source : Adapté du Fonds mondial pour la réduction des catastrophes et le relèvement, Directives PDNA Volume B : Agriculture, élevage, pêche et sylviculture. <https://www.undp.org/content/dam/undp/library/Climate%20and%20Disaster%20Resilience/PDNA/Volume%20B/French/AGRICULTURE.pdf>

#### ENCADRÉ 4.1 : Rôle de la communauté, de la société civile, du secteur privé et des groupes affectés dans le plan et le programme de relèvement

- **Dialogue politique** : la participation communautaire au dialogue politique nourrit un sentiment d'appropriation qui renforcera la durabilité de l'adoption et de la mise en œuvre des politiques.
- **Établissement de normes RRC et BBB** : L'intervention de relèvement dans le secteur agricole pourrait inclure l'élaboration de nouvelles normes RRC et BBB. L'implication de la communauté, des futurs bénéficiaires et du secteur privé dans leur conception et leur mise en œuvre est essentielle à leur succès.
- **Plaidoyer et communication** : la participation de la société civile et du secteur privé aux activités de plaidoyer et de communication peut permettre à l'intervention de relèvement d'atteindre un public plus large, avec une portée et un impact renforcés sur des couches plus larges de la population. Les partenariats peuvent accroître la sensibilisation du public et susciter un soutien et une volonté politique solides.
- **Gestion, partage, diffusion et renforcement des capacités des connaissances** : les acteurs non étatiques peuvent jouer un rôle important en fournissant des données et des informations sur les tendances du marché et les technologies émergentes. L'intervention de relèvement pourrait également tirer parti des connaissances détaillées que possèdent les organisations de la société civile, du niveau local au niveau régional, pour venir compléter le stock existant de connaissances et d'expertise technique.

La communauté et les groupes les plus affectés doivent être pleinement inclus dans les plans de redressement du secteur et dans la préparation, la mise en œuvre et le suivi des programmes (encadré 4.1<sup>58</sup>). Cela garantira la personnalisation, la pertinence du contexte et l'appropriation d'options de relèvement résilientes. Le secteur privé national, composé de millions d'agriculteurs et d'autres entreprises locales, est de loin le plus gros investisseur dans l'agriculture et doit être pleinement impliqué dans les décisions de gouvernance, aux côtés des institutions et organisations soutenant les moyens de subsistance.

Le tableau 4.2 suggère quelques moyens d'améliorer la RRC et la BBB pendant le processus de relèvement.

58 FAO, Technical Guidance for Involving Non-State Actors in the Country Programming Framework (CPF), Partnerships and Advocacy Branch (OCPP). [http://www.fao.org/fileadmin/user\\_upload/private\\_sector/pdf/FINAL\\_CPF\\_Guidelines.pdf](http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/private_sector/pdf/FINAL_CPF_Guidelines.pdf).

**TABLEAU 4.2 : Questions liées à la gouvernance et les processus décisionnels**

Aspects de gouvernance	Considérations DRR et BBB
Système juridique, politique et institutionnel	<p>Faciliter le dialogue politique en soutenant le développement et la mise en œuvre de systèmes juridiques, politiques et institutionnels appropriés afin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• intégrer la réduction des risques de catastrophe dans les politiques et plans de développement rural et agricole<sup>59</sup> ;</li> <li>• élaborer des stratégies nationales spécifiques au secteur agricole sur la réduction des risques de catastrophe dans l'ensemble du système alimentaire, de la production à la consommation pour l'agriculture, la pêche/aquaculture, la sylviculture et les ressources naturelles<sup>60</sup> ;</li> <li>• préparer et planifier les opérations de relèvement post-catastrophe en identifiant les vulnérabilités et capacités existantes, en formulant le cadre de planification post-catastrophe, en renforçant les capacités des institutions et autres acteurs pour faciliter les opérations de relèvement ;</li> <li>• améliorer les systèmes d'information sur la sécurité alimentaire, tels que les données de référence statistiques, les profils de moyens de subsistance, l'analyse de la vulnérabilité et des risques, etc., et leurs liens avec l'élaboration de politiques sur les moyens de subsistance ;</li> <li>• améliorer les systèmes d'alerte précoce et la communication relative aux moyens de subsistance agricoles et à la sécurité alimentaire (prévision des récoltes, suivi des prix alimentaires, surveillance des phytoravageurs, maladies animales, maladies des poissons et risques de biosécurité, feux de forêt, etc.) et des risques naturels tels que sécheresse, inondations, tempêtes, etc.;</li> <li>• réduire l'exploitation non durable ou inéquitable des terres, de l'eau, des forêts et de la pêche ; et</li> <li>• modifier les politiques fiscales et de crédit pour encourager un système plus diversifié et plus résistant aux catastrophes.</li> </ul>
Connaissances, compétences, ressources, reddition de comptes et systèmes de rapports <sup>61</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer les capacités de relèvement post-catastrophe des acteurs et renforcer l'environnement institutionnel : Renforcer la capacité des ministères de tutelle à mettre en œuvre une législation, des politiques et des stratégies nationales sur la réduction des risques de catastrophe par le biais de conseils techniques, de ressources humaines et d'expertise, de formations, d'outils et de services pratiques</li> <li>• Renforcer la capacité des autorités locales à diriger et à mettre en œuvre des interventions de relèvement</li> <li>• Établir des règles transparentes pour l'allocation budgétaire (aux niveaux national et local) et la sélection des bénéficiaires en utilisant des systèmes de paiement sécurisés et en suivant des procédures de passation de marchés claires permettra de garantir un processus de mise en œuvre sans heurts et de s'assurer que la transparence et la responsabilité soient respectées à l'appui des objectifs de développement nationaux. Ceci comprend : <ul style="list-style-type: none"> <li>• la mise en place des systèmes administratifs avant de décaisser des fonds publics pour des achats, des contrats, des subventions et à d'autres fins;</li> <li>• l'établissement de normes de responsabilité et de rapports réguliers en utilisant des formats convenus ;</li> <li>• la mise en place d'un système de suivi de la distribution de l'aide aux ménages du processus de relèvement; et</li> <li>• l'établissement d'un système de traitement des réclamations.</li> </ul> </li> </ul>
Inclusion et participation (voir l'exemple du Kenya dans le tableau 7.1)	Assurer la participation au niveau local (gouvernement local, communauté et groupes les plus vulnérables) dans la politique, la stratégie, les plans et les programmes de relèvement pour l'appropriation et la durabilité de l'intervention de relèvement (reflétant les besoins prioritaires des bénéficiaires et les connaissances autochtones).

59 Pour des exemples d'intégration de la RRC dans les politiques agricoles, voir UNESCAP (2017), Mainstreaming Disaster Risk Reduction and Climate Change Adaptation Within the Agriculture Sector In The Pacific: A Guide for Practitioners. [https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/publication\\_WEBdrr03\\_DRRCCA.pdf](https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/publication_WEBdrr03_DRRCCA.pdf)

60 Pour un exemple de stratégie de RRC spécifique à l'agriculture, voir FAO (2011), Strategic Framework for the Ministry of Agriculture, Lands Forestry and Fisheries for Disaster Risk Reduction in Agriculture, Forestry and Fisheries, Sainte-Lucie, préparé dans le cadre du PCT MALFF/FAO Projet d'atténuation des risques de catastrophe dans l'agriculture, la sylviculture et la pêche. [https://www.preventionweb.net/files/60917\\_32715063749da6a00a2b\\_ba0e843260256f6.pdf](https://www.preventionweb.net/files/60917_32715063749da6a00a2b_ba0e843260256f6.pdf)

61 FAO (2019), « Travail stratégique de la FAO pour améliorer la résilience des moyens d'existence », Programme stratégique pour accroître la résilience des moyens d'existence face aux menaces et aux crises. <http://www.fao.org/3/a-i6463f.pdf>

Partenariats (voir l'exemple de l'Inde et du Kerala dans le tableau 7.1)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promouvoir les partenariats et les synergies avec les agences universitaires, onusiennes, civiles et privées pour améliorer la communication, la cohésion sociale et le partage des connaissances.</li> <li>• Promouvoir le partenariat avec les principaux intervenants syndicaux ou sectoriels pour représenter le secteur.</li> </ul>
Coordination (voir les exemples du Malawi et de la Bolivie dans le tableau 7.1)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Renforcer la coordination interinstitutionnelle au sein du secteur :</b> ministère des Ressources naturelles et de l'Environnement pour les forêts, les terres et l'environnement, ministère des Ressources en eau pour l'irrigation, ministère du Développement rural pour les petites infrastructures rurales.</li> <li>• <b>Renforcer la coordination intersectorielle<sup>62</sup> aux niveaux :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>national à travers le gouvernement national, les entreprises et l'industrie, les commerçants et les transformateurs, la science et la technologie, les travailleurs et les syndicats,</i></li> <li>• <i>local parmi les autorités locales, les agriculteurs, les jeunes, les peuples autochtones, les groupes de femmes, les entreprises et l'industrie</i></li> </ul> </li> <li>• <b>Plan de coordination des interventions des acteurs externes</b></li> </ul>
Communication	Pour assurer leur inclusivité et durabilité, les opérations de relèvement du secteur agricole nécessitent des systèmes de communication de qualité, compte tenu du nombre et de la diversité des acteurs impliqués. Tout aussi important que l'information diffusée, il est nécessaire de trouver les moyens et les méthodes de communication les plus appropriés et un flux d'informations clair et opportun à la fois vers et depuis les communautés affectées, en particulier lorsqu'elles impliquent des groupes socialement, économiquement ou politiquement marginalisés (voir l'exemple d'Aceh dans le tableau 7.1).
Sensibilité aux conflits	Dans une situation où les ressources sont rares, il existe un risque de conflit. Ces conflits pourraient survenir au sujet des actifs, des opportunités de moyens de subsistance ou de l'accès aux ressources naturelles. Veiller à ce que les interventions de relèvement ne créent pas de nouvelles tensions ou ne renforcent pas les tensions existantes, mais renforcent la cohésion sociale par l'inclusion, une communication régulière et ouverte et l'échange d'informations.
Gestion des ressources en eau	Tenir compte des dispositions relatives à l'appropriation, à la gestion et à la gouvernance du système d'irrigation, des associations d'usagers de l'eau, de leurs rôles et responsabilités (voir l'exemple de l'Ouganda dans le tableau 7.1)
Régime foncier	Examiner les droits à l'organisation foncière et examiner s'il existe des arrangements institutionnels adéquats pour déterminer qui a des droits sur la terre, pour combien de temps, à quelles fins et dans quelles conditions <sup>63</sup> .
Politique semencière	Examiner la politique semencière et les arrangements institutionnels dans le pays pour soutenir le secteur semencier, y compris la sélection végétale, la réglementation des variétés et de la qualité des semences, la vulgarisation, le renforcement des capacités et les mesures pour maintenir la sécurité semencière. Tout examen doit prendre en compte tous les systèmes semenciers utilisés par les petits agriculteurs, d'autant plus que les systèmes semenciers informels (réseaux sociaux, marchés locaux, etc.) fournissent la majorité des semences aux petits agriculteurs dans de nombreux pays <sup>64</sup> .

62 Pour plus d'exemples de coordination intersectorielle, voir C. Neely, M. Bourne, S. Chesterman, I. Kouplevatskaya-Buttoud, D. Bojic, D. Vallée (2015), Accelerating impact through cross-sectoral coordination at country level, FAO/ICRAF. <http://www.fao.org/3/a-i7749e.pdf>

63 Pour plus d'informations, voir FAO, Les régimes fonciers. <http://www.fao.org/tenure/resources/collections/land-tenure/en/>

64 FAO (2016), Étude sur la sécurité semencière. Guide du praticien. <http://www.fao.org/3/a-i5548f.pdf> et Guide pour la formulation d'une politique semencière nationale. <http://www.fao.org/3/a-i4916f.pdf>

# 5 Efficience et efficacité de la mise en œuvre du processus de relèvement

## 5.1 Politiques et principes

La réussite des programmes de relèvement repose sur un nombre de principes et politiques favorables de

BBB et de la RRC. Les **principes fondamentaux** que les gouvernements doivent appliquer pour garantir l'efficience et l'efficacité des interventions de relèvement sont décrits dans l'encadré 5.1.

### ENCADRÉ 5.1 : Principes fondamentaux pour une mise en œuvre efficace des interventions de relèvement dans le secteur agricole

- **Appliquer les principes de la reconstruction en mieux (BBB) et de la réduction des risques de catastrophe (RRC)** pour minimiser les risques futurs et renforcer la résilience. Cela comprend l'intégration des mesures de RRC dans la restauration des infrastructures physiques et des systèmes sociétaux, ainsi que dans la revitalisation des moyens de subsistance, des économies et de l'environnement.
- **Adopter une approche de développement.** La réponse humanitaire et les activités de relèvement rapide forment les deux premières phases du continuum de relèvement, toutes les interventions devant s'intégrer dans le processus de développement. Créer un continuum entre les secours d'urgence, les mesures de relèvement et le développement est essentiel pour s'assurer que les anciennes initiatives de développement soient perturbées au minimum et que les interventions de relèvement soient alignées sur les plans et initiatives de développement.
- **Assurer des interventions intégrées et interdisciplinaires** qui combinent les technologies et les pratiques dans l'agriculture, l'élevage, la pêche/l'aquaculture, la sylviculture et la gestion des ressources naturelles pour une approche cohérente du renforcement de la résilience des moyens de subsistance des petits exploitants (par exemple, grâce à une agriculture intelligente face au climat, catalysant l'adaptation climatique de la production et les systèmes de commercialisation, ainsi que l'élargissement et l'amélioration de l'accès aux informations météorologiques et aux services de conseil climatique). Dans la plupart des cas, les populations touchées par les catastrophes ont de multiples stratégies de subsistance qui chevauchent divers sous-secteurs agricoles et s'étendent souvent au-delà de ceux-ci. Il est donc essentiel de comprendre ces stratégies et de concevoir des programmes qui maximisent le potentiel du relèvement. La hiérarchisation dépendra d'un certain nombre de facteurs, notamment la saisonnalité, les portefeuilles de moyens de subsistance et les types de risques.
- Assurer **une perspective écosystémique** pour intégrer la gestion des terres, de l'eau et d'autres ressources clés et promouvoir leur conservation et l'utilisation durable de manière équitable (par exemple, les approches de gestion durable des terres au niveau des bassins versants et des communautés et systèmes de gestion intégrée de l'eau).



- **Adopter une approche basée sur les principes d'inclusion, ne pas nuire, ne laisser personne de côté et rester responsable envers les populations touchées.** Identifier les groupes de populations exclus et à risque pour garantir leur inclusion dans le processus de relèvement. Améliorer la responsabilité en garantissant la participation des bénéficiaires à toutes les étapes, y compris la conception et la mise en œuvre des programmes, en développant une compréhension approfondie des groupes vulnérables et de leurs rôles, droits et responsabilités dans les activités de subsistance. Comme indiqué dans le cas de l'Asie centrale, les éléments de la conception du programme qui sont en contradiction avec les pratiques traditionnelles et les croyances locales peuvent conduire à des erreurs coûteuses et même à l'échec du programme (tableau 7.1).
- **Protection sociale et inclusivité.** Envisager, dans la mesure du possible, les modalités de transfert des risques et de transfert en espèces/bons pour renforcer la protection sociale et l'inclusion (voir les exemples relatifs au Liban et au Cambodge dans le tableau 7.1).
- **Appliquer une approche de gestion des risques** pour identifier, évaluer et surveiller les risques liés aux aléas naturels et aux catastrophes environnementales et technologiques (voir, par exemple, le cas de la Bolivie dans le tableau 7.1).
- Lors de la conception des interventions de relèvement (idéalement avant la catastrophe), envisagez de développer des systèmes qui renforcent la durabilité et amortissent ou minimisent l'impact des chocs futurs. Les exemples comprennent :
  - \* **Systèmes de protection sociale<sup>65</sup>** : Un système de protection sociale efficace et évolutif peut réduire la vulnérabilité des populations aux catastrophes et renforcer leur capacité à gérer les risques en remplissant les fonctions suivantes (voir Cambodge et Liban dans le tableau 7.1) :
    - **fonction de prévention** pour l'atténuation des risques fournissant une sécurité ex ante contre les catastrophes, par exemple par le biais d'une assurance ;
    - **fonction de protection** pour l'atténuation des risques grâce à une protection ex post contre les catastrophes naturelles ;
    - **fonction de promotion de la réduction des risques et de l'adaptation** grâce à une adaptation à long terme basée sur la promotion et la diversification des moyens de subsistance ; et
    - **fonction de transformation** pour une adaptation qui s'attaque aux causes structurelles sous-jacentes de la vulnérabilité.
  - \* **Système d'alerte et interventions précoces (AIP)** : L'AIP, également connu sous le nom de financement basé sur les prévisions climatiques, est une autre modalité qui peut permettre de réduire l'impact des crises à l'avenir (voir les cas du Bangladesh et de la Mongolie dans le tableau 7.1). Selon la FAO : « Le système d'alerte et interventions précoces (AIP) traduit les alertes en actions d'anticipation pour réduire l'impact de catastrophes spécifiques. Il se concentre sur la consolidation des informations prévisionnelles disponibles et sur la mise en place de plans pour s'assurer que la FAO agit lorsqu'un avertissement est imminent. Il est essentiel d'agir tôt avant qu'une catastrophe ne se produise ou n'atteigne son apogée : cela peut sauver des vies et protéger les moyens de subsistance des chocs immédiats, ainsi que protéger les gains de développement à plus long terme en augmentant la résilience des communautés locales au fil du temps. »<sup>66</sup>

## 5.2 Suivi et évaluation

Notre intervention fait-elle une différence et pourquoi ? L'intervention de relèvement a-t-elle amélioré durablement la résilience agricole des bénéficiaires ciblés ? Comment et pourquoi cela a-t-il été rendu possible ? Pour répondre à ces questions, un plan de suivi et d'évaluation (S&E) doit être intégré dans la modalité de mise en œuvre des mesures de relèvement. Le plan de S&E doit être axé sur les résultats et se concentrer sur quelques indicateurs

critiques, pour évaluer l'efficacité de l'intervention par rapport à chaque objectif, impact et résultat stratégique. La rationalisation de ces indicateurs dans les stratégies de collecte de données du ministère de l'Agriculture, de l'autorité nationale de RRC et d'autres institutions partenaires permet un suivi plus efficace et collaboratif des indicateurs relatifs au secteur. Le plan de S&E doit établir le calendrier et la fréquence des activités de S&E afin de garantir que les données arrivent à des moments critiques pour que les décideurs puissent prendre des décisions éclairées sur la mise en

65 FAO (2017), « Social Protection and Resilience: Supporting Livelihoods in Protracted Crises and in Fragile and Humanitarian Contexts », Document de synthèse de la FAO, publié par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et l'Institut d'études sur le développement. <http://www.fao.org/3/a-i7606e.pdf>

66 La FAO en action, Alerte et intervention précoces. <http://www.fao.org/emergencies/fao-in-action/ewea/fr/>

œuvre/la stratégie et, le cas échéant, son adaptation. Il devrait également indiquer les ressources humaines et budgétaires nécessaires pour le S&E. La mobilisation et le décaissement des ressources, tout comme les dépenses pour diverses activités doivent également être surveillées. Les approches de S&E axées sur les résultats devraient prendre en compte :

- La qualité de l'intervention ou stratégie : sommes-nous sur la bonne voie pour atteindre les objectifs fixés ? Les principes de « ne pas nuire » sont-ils suivis ?
- L'efficacité et l'efficience opérationnelles : Atteignons-nous les objectifs énoncés dans les délais établis et avec les ressources allouées ?

Les principales étapes du S&E axé sur les résultats pour le secteur agricole comprennent :

**1. La définition des paramètres du système de S&E :** Quels sont les objectifs, résultats, produits et activités à suivre et à évaluer ? Par exemple :

- a. Objectif : Réduire les risques de catastrophe et les phénomènes climatiques extrêmes
- b. Résultat : Les petits producteurs sont informés des risques
- c. Produits : La rétention d'eau dans le sol est accrue et les agriculteurs ont accès à une assurance-récolte
- d. Activités : Paillage avec les résidus de culture et élaboration d'un système de messages d'alerte précoce

**2. La définition de la structure du S&E :** La structure est définie par les éléments du S&E développés avec la participation de toutes les parties prenantes, créant ainsi un sentiment d'appropriation. Par exemple :

- a. Le cadre de résultats ou cadre logique : un outil pour organiser les résultats escomptés
- b. Plan de S&E : une description des fonctions requises pour recueillir les données des indicateurs de résultats et les méthodes et outils requis

c. Gestion du système d'information : un référentiel de données organisé pour gérer les données collectées

**3. La définition d'un ensemble convenu et participatif d'indicateurs de suivi et d'évaluation de la RRC :** Définition des informations (indicateurs) nécessaires pour suivre l'avancement des activités et l'atteinte des résultats/objectifs.

**Exemples d'indicateurs :**

- a. nombre d'agriculteurs qui ont adopté de nouvelles bonnes pratiques de résilience face aux risques agricoles ;
- b. nombre d'agriculteurs bénéficiant d'une assurance-récolte ; et
- c. nombre de communautés disposant d'un système de messages d'alerte précoce.

**4. La définition des responsabilités :** qui collectera les données, visitera les sites de terrain, rencontrera les fonctionnaires et les communautés concernés et rendra compte des progrès accomplis ? Comment ces activités seront-elles menées avec la pleine participation des bénéficiaires ? Par exemple, le nombre d'assistants techniques de terrain chargés de la collecte des données et du suivi mensuel.

**5. La fréquence du suivi :** Une fréquence appropriée de surveillance permettra de s'assurer que les données soient collectées, traitées et analysées régulièrement pour permettre un suivi optimisé des progrès et des ajustements à mi-parcours. Par exemple : tous les trois mois pour une intervention de relèvement de trois ans.

**6. Définition des besoins de financement pour le S&E :** Estimer les ressources financières nécessaires pour le S&E, s'assurer que des ressources suffisantes sont prévues dans le document de projet et vérifier que ces ressources sont disponibles. Exemple : un calendrier avec les ressources humaines, financières, matérielles et de services nécessaires.



### 5.3 Éléments clés pour réussir la mise en œuvre

1. **Comprendre le contexte, les effets et l'impact liés à l'agriculture** : Les résultats du PDNA et du cadre de relèvement post-catastrophe (DRF) devraient assurer une bonne compréhension du contexte agricole et identifier les besoins de relèvement prioritaires ainsi que le calendrier (voir l'exemple d'Aceh dans le tableau 7.1).
2. **L'intégration complète et les liens** : Les besoins de relèvement prioritaires doivent être conformes à la stratégie, aux politiques et aux plans agricoles à long terme du gouvernement et prendre en considération les interventions d'urgence liées à l'agriculture.
3. **Soutenir l'auto-relèvement des ménages** : le processus de relèvement de l'agriculture commence à partir du jour de la catastrophe. L'auto-relèvement — qui utilise les ressources du ménage, semences et matériaux récupérés, main-d'œuvre communautaire — est la force motrice sous-jacente à tout relèvement rapide. Le gouvernement peut encourager l'auto-relèvement de diverses manières : (a) en nettoyant les débris des terres et des sites agricoles ; b) en assurant une formation et une assistance technique dans les communautés aux hommes et aux femmes ; et c) en fournissant des incitations financières. Une stratégie simple et efficace consiste à diffuser des guides sur les pratiques agricoles rapides, directement aux constructeurs et aux ménages affectés dès que possible après une catastrophe. Les guides doivent être **rédigés** de sorte qu'ils soient compréhensibles pour tous les niveaux d'alphabétisation.
4. **Appropriation et leadership** : Une planification et une prise de décision décentralisées qui impliquent les populations locales et leur permettent de façonner leur avenir permettra de garantir la réussite des interventions de relèvement.
5. **L'identification des ressources disponibles et des capacités existantes** : Cela garantira la mise en œuvre efficace des interventions de relèvement.
6. **Résolution des questions transversales** :
  - a. **Moyens de subsistance** : Identification des risques sous-jacents et des mesures à prendre pendant le processus de relèvement pour protéger les moyens de subsistance agricoles, réduire la vulnérabilité et améliorer la résilience des agriculteurs, des éleveurs, des pêcheurs et des habitants de la forêt face à des crises similaires.
  - b. **Sécurité alimentaire et nutrition** : Identification des moyens pour réduire l'insécurité alimentaire en étroite coordination avec le secteur de la santé et de la nutrition.
  - c. **Genre et équité sociale** : Veiller à ce que les questions liées au genre et à l'équité sociale soient intégrés dans l'intervention de relèvement car ces processus pourraient potentiellement renforcer les inégalités sociales ou contribuer à une plus grande inégalité entre les groupes sociaux en fonction de l'âge, de l'origine ethnique, du handicap ou du sexe (voir l'exemple du Kenya dans le tableau 7.1).



# 6 Identification des mécanismes de financement pour le relèvement du secteur

Le financement du processus de relèvement de l'agriculture peut être mobilisé auprès de diverses sources nationales et internationales, comme le montre le tableau 6.1.

**TABLEAU 6.1 : Sources potentielles de financement du processus de relèvement**

Sources nationales	Sources internationales
<b>Financement public</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaffectation des fonds du budget agricole des secteurs les « moins » touchés par une catastrophe aux « plus » touchés</li> <li>• Budgets de fonctionnement et d'investissement du gouvernement*</li> <li>• Assurance de financement des risques de catastrophe (en collaboration avec le secteur privé)</li> <li>• Impôt ou surtaxe des opérations de relèvement : par exemple, prélèvements fiscaux locaux sur les produits agricoles pour favoriser un réapprovisionnement rapide du marché, prélèvements fiscaux sur les revenus agricoles</li> <li>• Fonds d'urgence du gouvernement en cas de catastrophe</li> <li>• Arrangements de financement d'urgence</li> <li>• Émettre des obligations souveraines de reconstruction ou de développement</li> <li>• Réaffecter le financement du budget du secteur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Agences internationales traditionnelles spécialisées soutenant le processus de relèvement du secteur agricole telles que la FAO, l'Union européenne, la Banque mondiale, la Banque asiatique de développement, le Research Center for Food and Development A.C., Hermosillo, Sonora, Mexique (CIAD), le Fonds international de développement agricole</li> <li>• Prêts d'institutions financières internationales*</li> <li>• Aide bilatérale des donateurs*</li> <li>• Fonds d'affectation spéciale multidonateurs</li> <li>• Sources de financement régionales</li> </ul>
<b>Financement privé</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Introduire des incitations politiques pour le secteur privé telles que des incitations financières (subventions) qui réduisent le coût de la recherche pour le développement de variétés de cultures résilientes, de hangars résilients aux catastrophes et d'infrastructures agricoles</li> <li>• Contributions en espèces et en nature d'entreprises privées</li> <li>• Financement national des organisations non gouvernementales (ONG)*</li> <li>• Produits d'assurance (actifs privés)</li> <li>• Épargne et emprunts des ménages*</li> <li>• Envois de fonds et cadeaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contributions privées internationales en espèces et en nature</li> <li>• Financement des ONG internationales*</li> <li>• Assurance de financement des risques de catastrophe (en collaboration avec le gouvernement) telle que les assurances récolte, bétail, et contre les intempéries</li> </ul>

\*Sources les plus courantes pour financer le processus de relèvement agricole



Les entités du secteur privé peuvent fournir des ressources humaines, logistiques, managériales et financières à des activités spécifiques de diverses manières, par exemple, le savoir-faire, les services d'experts, les dons en nature ou les fonds. Le partenariat avec un éventail d'acteurs de la société civile, des grandes ONG internationales et nationales aux organisations de base, peut mobiliser une grande variété de contacts et de ressources, humaines et financières, qui peuvent être très efficaces.

Le tableau 6.2 présente certains aspects à considérer lors de la recherche d'une aide financière.

**TABLEAU 6.2 : Décisions clés liées à l'aide financière**

Question clé	Considérations
Sous quelle forme l'assistance sera-t-elle fournie ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le financement des projets d'infrastructure peut être canalisé à travers les systèmes financiers publics normaux.</li> <li>L'aide aux ménages peut être fournie en espèces, en nature ou en bons. Chaque personne nécessite d'un canal de distribution approprié (banques, centres de distribution, cartes de débit, etc.). Il faut s'assurer que chaque bénéficiaire y ait accès.</li> <li>La distribution de marchandises, par exemple des semences, des plants, des alevins, etc., est parfois justifiée. Incitez les acteurs habituels du marché à apporter leur aide, car ils seront plus efficaces que le gouvernement.</li> <li>Assurez-vous que les entités qui distribuent l'assistance disposent d'une sécurité et d'une tenue de registres adéquates.</li> </ul>
Quelles sont les conditions de l'assistance ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des conditions telles que le respect des normes de quarantaine, d'utilisation des terres et d'irrigation sont souvent liées à l'aide à l'agriculture, les fonds étant versés par étapes lorsque les conditions sont remplies.</li> <li>Les projets d'infrastructure doivent respecter les normes de conception.</li> </ul>
Comment le respect des conditions sera-t-il assuré ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Impliquer le bon service (par exemple, le service chargé de la quarantaine) dans l'inspection et la formation des constructeurs, des inspecteurs et des ménages permet de garantir le respect des normes de construction.</li> <li>Un système de sanctions et de recours peut également être nécessaire.</li> <li>L'audit social a été un mécanisme de surveillance efficace dans de nombreux programmes de relèvement.</li> </ul>
Comment les progrès physiques et financiers seront-ils enregistrés, rapportés et audités ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des systèmes seront nécessaires pour enregistrer et rendre compte des étapes du processus de qualification et de financement (qualification des bénéficiaires, dépôt de fonds, utilisation des fonds, inspection finale, etc.).</li> <li>Tenez compte du fait que les systèmes d'archivage devront fonctionner dans des lieux et des conditions divers. Les systèmes en ligne et les enregistrements photographiques des progrès créent une piste d'audit et augmentent la responsabilité.</li> </ul>



# 7 Exemples de relèvement Mise en œuvre dans le secteur

**TABLEAU 7.1 : Exemples de mise en œuvre des mesures de relèvement dans le secteur**

Description	Pays	Aspect de relèvement ciblé
<p>Les inondations au Kerala en 2018 ont ouvert une fenêtre d'opportunités pour l'État de s'éloigner des pratiques régulières et de mettre en œuvre un ensemble d'interventions de relèvement et de réhabilitation résilientes à court, moyen et long terme.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Court terme           <ul style="list-style-type: none"> <li>* Restaurer le sol pour que l'agriculture puisse continuer</li> <li>* Fournir des cultures à cycle court aux agriculteurs qui ont perdu leur capacité à générer des revenus</li> </ul> </li> <li>• Moyen terme           <ul style="list-style-type: none"> <li>* Présentation d'un programme populaire appelé Punarjani (renaissance en malayalam)</li> <li>* Aider les agriculteurs à redémarrer leurs activités en leur apportant un soutien financier</li> <li>* Accorder un moratoire sur le remboursement des prêts bancaires</li> <li>* Aider à obtenir des prêts bancaires à court terme</li> </ul> </li> <li>• Long terme           <ul style="list-style-type: none"> <li>* Dans les endroits où les risques d'inondations sont récurrents, le gouvernement du Kerala lance un programme d'agriculture naturelle à budget zéro (ZBNF) qui aidera les agriculteurs de l'État à développer leur autosuffisance et leur résilience au climat.</li> <li>* Le Kerala prévoit une transition scientifique de l'agriculture chimique à l'agriculture biologique et naturelle.</li> </ul> </li> </ul>	Kerala, Inde	Impulsion de changement en cas de catastrophe : interventions de relèvement résilientes à court, moyen et long terme



<p>Le Malawi a développé un cadre national de relèvement post-catastrophe (NDRF) en cas de sécheresse et d'inondations. Les dispositions institutionnelles du NDRF ont pour but d'assurer la gouvernance, la gestion et la supervision des mesures de relèvement post-catastrophe dans les cas compris dans ce cadre. La supervision générale de la politique et de la mise en œuvre des opérations de relèvement et de la reconstruction sera assurée par le Comité national de préparation et de secours en cas de catastrophe, tandis que le Département des affaires de gestion des catastrophes (DoDMA) dirigera le suivi et la coordination au jour le jour des programmes de relèvement et de reconstruction. Le DoDMA sera alors l'agence chef de file responsable du développement et de la mise en œuvre du NDRF. Ceci sera accompli en étroite coordination avec les ministères et services nationaux concernés ; les autorités locales et de district ; et les principales parties prenantes, notamment les partenaires de développement, les organisations de la société civile, les organisations non gouvernementales et le secteur privé. Le Comité technique national de préparation et de secours en cas de catastrophe (NDPRTC) appuiera la coordination inter-cluster au niveau central afin de garantir que les activités de relèvement et de reconstruction soient alignées et synchronisées.<sup>67</sup></p>	Malawi	Coordination interinstitutionnelle
<p>À la suite des inondations ayant eu lieu en 2018 au Kerala, les services nationaux de l'agriculture, des sols, de l'élevage et de la pêche ont coordonné la stratégie de relèvement avec le système d'autonomie locale et la communauté locale des cultures, de l'élevage et de la pisciculture, représentée par des coopératives et des associations, en tant que partenaires de base. D'autres organismes gouvernementaux comme la Kerala State Cooperative Federation for Fisheries Development Ltd. (MATSYAFED) et l'Agence pour le développement de l'aquaculture de Kerala (ADAK) soutiennent le service de la pêche dans les activités de relèvement et de reconstruction. L'appui technique sera fourni par des instituts relevant du Conseil indien de la recherche agricole (ICAR) et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Les organisations non gouvernementales concernées peuvent également jouer un rôle de facilitateur.<sup>68</sup></p>	Kerala, Inde	Coordination et partenariat interinstitutionnels
<p><b>Fonds de prévoyance communautaires (CCF) comme assurance contre les risques agricoles pour les ménages vulnérables.</b> Les CCF sont un mécanisme de protection contre les risques et de financement innovant qui assure une forme d'assurance agricole à ceux qui n'ont pas accès aux systèmes financiers conventionnels. Il s'agit d'un fonds de solidarité dont les ressources sont gérées par une association d'agriculteurs et qui vise à fournir une assistance aux membres <b>à la suite d'événements</b> imprévus ou extrêmes tels que les sécheresses, les ouragans, les inondations et les tremblements de terre. Les CCF aident les familles à atténuer les crises en finançant différentes activités en fonction des besoins, y compris l'achat de fournitures pour la nouvelle saison agricole en cas de pertes de récoltes, pour faire face aux dépenses des ménages, ou rendre possible la réalisation d'activités productives et commerciales en cas de perte de sources de revenus. À ce titre, les CCF renforcent la résilience des moyens de subsistance des familles les plus vulnérables.<sup>69</sup></p>	Guatemala	Financement des mesures de relèvement
<p><b>Diffusion de messages d'alerte précoce.</b> Un système efficace de diffusion de messages d'alerte précoce a été mis en place parmi les communautés vulnérables des Chars (îles sablonneuses fluviales) du district de Gaibandha, au Bangladesh, afin de renforcer leurs mécanismes d'adaptation et de réduire les pertes et les dommages causés par les inondations.<sup>70</sup></p>	Bangladesh	Des systèmes d'alerte et interventions précoces (AIP) pour un processus de relèvement à long terme

67 Gouvernement du Malawi (2017), Malawi National Disaster Recovery Framework, Building Back a Disaster-Affected Malawi Better and Safer, septembre 2017, publié par le Bureau du Vice-président, Département des affaires de gestion des catastrophes, Gouvernement du Malawi. [https://www.preventionweb.net/files/60964\\_nationaldrfmalawiweb.pdf](https://www.preventionweb.net/files/60964_nationaldrfmalawiweb.pdf)

68 Pour plus d'informations, voir Nations Unies (2018), Kerala Post Disaster Needs Assessment: Floods and Landslides 2018, publié par les Nations Unies avec la Banque asiatique de développement, le gouvernement du Kerala, la Banque mondiale et l'Union européenne. <https://reliefweb.int/report/india/kerala-post-disaster-needs-assessment-floods-and-landslides-august-2018-october-2018>

69 Pour plus d'informations, voir FAO (2016), « Community contingency funds: An Agricultural Risk Insurance for Vulnerables Household », Resilience Good Practices: Natural Hazards, I5876E/1/07.16. <http://www.fao.org/3/a-i5876e.pdf>

70 Pour plus d'informations, voir N. Harari, A. Gavilano et HP Liniger (2017), Where People and Their Land are Safer: A Compendium of Good Practices in Disaster Risk Reduction, Centre pour le développement et l'environnement (CDE), Université de Berne, Berne et Lucerne, Suisse : Centre pour le développement et l'environnement (CDE), Université de Berne, et plateforme RRC des ONG suisses, avec Bern Open Publishing. <https://www.wocat.net/library/media/122/>

<p><b>Alerte et interventions précoces pour protéger les moyens de subsistance des éleveurs mongols d'un hiver dzud.</b> La carte des risques du dzud produite par le Service météorologique mongol a été un élément essentiel de l'information sur les risques, en combinaison avec des sources d'alerte rapide mondiales et régionales. Des seuils d'alerte précoce ont été établis et, lorsqu'ils ont été atteints, des actions sur le terrain ont été déclenchées, y compris la distribution d'aliments et d'argent pour prévenir et atténuer les dommages et les pertes de bétail parmi les ménages les plus vulnérables.<sup>71</sup></p>	Mongolie	Alerte et interventions précoces
<p><b>Filets de sécurité communautaires.</b> Création de banques de semences de riz au niveau du village en tant que système de filet de sécurité communautaire où les agriculteurs peuvent emprunter à la fois des semences de riz pour la culture et des céréales de riz pour la consommation dans un entrepôt de stockage communal. Le but est d'accroître leur sécurité alimentaire en garantissant : (i) un accès tout au long de l'année à du matériel végétal de haute qualité et du riz pour l'alimentation, (ii) l'accès à la fois aux semences de riz et au riz pour la consommation après un événement climatique extrême (par exemple, sécheresse, inondation), et (iii) un accès durable à des semences améliorées grâce à la fourniture de nouvelles variétés émergentes mieux adaptées aux conditions locales (par exemple, riz flottant à maturation rapide).<sup>72</sup></p>	Cambodge	Protection sociale
<p><b>Gestion globale des risques en agriculture (GRAI).</b> Pour faire face aux risques de catastrophe et aux extrêmes climatiques, la GRAI est adaptée aux besoins des petits producteurs ruraux. Elle comprend des mesures de prévention, d'atténuation, de préparation et de transfert des risques afin d'améliorer la résilience face aux catastrophes naturelles. Des bonnes pratiques ont été encouragées parmi les producteurs agricoles et des mécanismes financiers de transfert des risques ont été identifiés à travers une forme d'assurance et adaptés aux besoins des producteurs ruraux.<sup>73</sup></p>	Bolivie	Système de gestion des risques
<p><b>Unités municipales de gestion des risques (UGR) avec une approche participative.</b> Cette intervention est le résultat d'une coopération interinstitutionnelle menée grâce à l'engagement de nombreuses parties prenantes à différents niveaux de décision pour gérer les risques de catastrophe. Les UGR sont créées pour institutionnaliser la gestion des risques et, étayées par une action participative, pour assurer l'appropriation et la durabilité du processus.<sup>74</sup></p>	Bolivie	Gestion des risques, coopération multipartite
<p><b>Gestion intégrée des ressources en eau basée sur les bassins versants (CbiWRM) et résilience.</b> Il s'agit d'un processus intégré qui favorise le développement et la gestion coordonnés de l'eau, des terres et des ressources connexes afin de maximiser le bien-être économique et social de manière équitable sans compromettre la durabilité des écosystèmes vitaux. Il s'appuie sur les pratiques existantes de gestion des terres et de l'eau et crée une résilience au changement climatique et améliore la sécurité de l'eau. Elle contribue ainsi directement au développement en augmentant la résilience des moyens de subsistance face aux menaces et aux crises qui affectent l'agriculture, l'alimentation et la nutrition.<sup>75</sup></p>	Ouganda	Gestion des ressources en eau

71 Pour plus d'informations, voir FAO (2018), « Mongolia: Impact of EWEA ». <http://www.fao.org/3/ca2181en/CA2181EN.pdf>

72 Ibid.

73 Pour plus d'informations, voir N. Harari, A. Gavilano et HP Liniger (2017), Where People and their Land are Safer: A Compendium of Good Practices in Disaster Risk Reduction, Centre pour le développement et l'environnement (CDE), Université de Berne, Berne et Lucerne, Suisse : Centre pour le développement et l'environnement (CDE), Université de Berne, et plateforme RRC des ONG suisses, avec Bern Open Publishing. <https://www.wocat.net/library/media/122/>

74 Ibid.

75 Pour plus de détails, voir FAO (2017), « Integrating climate change adaptation and mitigation into the watershed management approach in Eastern Africa », Discussion paper and good practices, p. 45. <http://www.fao.org/3/a-i7489e.pdf>

<p><b>Partenariat avec les communautés bénéficiaires dans la mise en œuvre du projet.</b> Le principal objectif de l'approche est d'améliorer l'appropriation du projet, tout en renforçant la capacité de gestion des résultats. En fin de compte, la durabilité des résultats du projet n'est réalisable qu'avec l'autonomisation et la participation significative de la communauté. L'approche vise également la rentabilité car la communauté doit apporter une contribution substantielle en termes de matériaux disponibles au niveau local, de main-d'œuvre et parfois d'argent. La mobilisation communautaire et le renforcement des capacités sont essentiels pour préparer les membres de la communauté à remplir leurs rôles et responsabilités.<sup>76</sup></p>	Kenya	Partenariat avec les communautés bénéficiaires
<p><b>Assistance en espèces conditionnelle pour renforcer la résilience face à la pénurie d'eau.</b> En créant des opportunités d'emploi et en améliorant les capacités d'adaptation à la sécheresse récurrente dans les crises prolongées, ce projet répond au besoin d'une réponse globale à la pénurie d'eau et à la diminution de la production alimentaire locale résultant d'un accès limité à l'eau. La construction de citernes par les ménages assure une irrigation supplémentaire pour les cultures pendant les périodes critiques de l'année, ce qui a contribué à aider les agriculteurs à atténuer durablement cette baisse de productivité. Avec l'utilisation des citernes, un tampon de capacité de stockage d'eau est créé, permettant aux ménages d'acheter de l'eau en plus grande quantité et à des prix au mètre cube plus <b>économiques</b>, tout en améliorant leur capacité à répondre aux catastrophes naturelles et d'origine humaine.<sup>77</sup></p>	Liban	Protection sociale, mesures de relèvement face à la sécheresse
<p><b>Résoudre la crise de la chaîne alimentaire grâce à la passerelle SMS :</b> la passerelle SMS permet aux ordinateurs d'envoyer et/ou de recevoir des informations et des mises à jour urgentes sur la santé du bétail grâce à la technologie SMS (Short Message Service) utilisée par les téléphones mobiles. Il peut améliorer la communication rurale, soutenir la gestion des crises liées aux maladies animales et contribuer à la résilience des moyens de subsistance des petits agriculteurs.<sup>78</sup></p>	Bangladesh	Crise de la chaîne alimentaire et le bétail
<p><b>Leadership des femmes dans la réduction des risques de catastrophe.</b> Les moyens de subsistance ruraux sont affectés par une multitude de chocs, tels que des conditions météorologiques imprévisibles, la sécheresse et les maladies animales. Grâce à un projet conjoint de la FAO, du Programme alimentaire mondial et du Fonds international de développement agricole, visant à autonomiser les femmes dans le renforcement de la résilience et la RRC, les femmes ont été formées et équipées en tant que vaccinateurs communautaires pour renforcer la lutte contre les maladies animales et réduire la mortalité des volailles, améliorant ainsi la sécurité alimentaire avec un minimum d'intrants et peu d'espace. Le projet a également réussi à introduire des variétés de semences résistantes à la sécheresse, à réduire les ravageurs et les maladies affectant les légumes, à augmenter les revenus des ménages (multipliés par quatre dans certains ménages), à diversifier les régimes alimentaires familiaux et à améliorer l'accès des femmes aux structures décisionnelles locales.<sup>79</sup></p>	Kenya	Leadership en matière de genre, sécheresse, changement climatique, maladies, bétail
<p><b>Système agroforestier du Kuxur Rum</b> contre les aléas naturels. La pratique du <i>Kuxur Rum</i> intègre la production agricole à la sylviculture pour renforcer la résilience aux vagues de chaleur et à d'autres risques naturels dans la région de Ch'ortí. La pratique est basée sur des méthodes traditionnelles de gestion des sols, des cultures et des forêts, associées à des cultures en allées pour restaurer les paysages forestiers. La même parcelle de terre peut produire à la fois du bois et des céréales, réduisant ainsi la vulnérabilité des ménages.<sup>80</sup></p>	Guatemala	Agroforesterie, fluctuation de température

76 Pour plus d'informations sur ce projet, voir N. Harari, A. Gavilano et HP Liniger (2017), *Where People and their Land are Safer: A Compendium of Good Practices in Disaster Risk Reduction*, Centre pour le développement et l'environnement (CDE), Université de Berne, Berne et Lucerne, Suisse: Centre pour le développement et l'environnement (CDE), Université de Berne, et plateforme RRC des ONG suisses, avec Bern Open Publishing. <https://www.wocat.net/library/media/122/>, pp : 133–141.

77 Pour plus d'informations, voir FAO (2016), « Conditional cash assistance to build resilience against water scarcity in the West Bank », *Bonnes pratiques de résilience : conflits et crises prolongées*, I5747E/1/06.16. <http://www.fao.org/3/a-i5747e.pdf>

78 Pour plus d'informations, voir FAO (2017), « SMS Gateway : Improving Animal Health through Information and Communication Technologies », *Étude de cas sur les bonnes pratiques*, décembre 2016, I6768EN/1/03.17. <http://www.fao.org/3/a-i6768e.pdf>

79 Pour plus d'informations, voir FAO (2016), « Gender mainstreaming as a key strategy for building resilient livelihoods », *Resilience Promising Practices: Gender and Resilience Brief*, I5631E/1/05.16. <http://www.fao.org/3/a-i5631e.pdf>

<p><b>Interventions opportunes : calendrier approprié de distribution des intrants.</b> Les formes de l'assistance agricole fournie dans les zones post-tsunami, comme les semences, les engrais, l'équipement et le crédit, étaient prématurées car l'infrastructure de base n'était pas encore prête à permettre l'utilisation de ces intrants.</p> <p><b>Bonne diffusion de l'information à court terme.</b> Immédiatement après le tsunami, les agriculteurs auraient souhaité des informations sur les conditions locales des sols, les techniques de dessalement et de réhabilitation des sols, la culture de variétés de riz tolérantes au sel, le désherbage, la réduction des gousses de riz vides et l'obtention de matériel et de financement agricole.</p> <p><b>Connexions locales.</b> Des groupes ayant un historique de travail dans les communautés locales ont trouvé un succès particulier et géraient encore quatre ans plus tard des activités liées aux questions post-tsunami et post-conflit. Les initiatives les plus fructueuses ont été celles qui proposaient l'engagement ferme de racheter la récolte au cours de la première année de relèvement et d'aider à la commercialisation des produits. Les risques des agriculteurs ont ainsi été atténués dans le contexte d'un retour incertain à l'agriculture.<sup>81</sup></p>	Aceh	Enseignements tirés : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Moment de l'intervention</li> <li>• Diffusion d'informations appropriée</li> <li>• Tirer parti des connexions locales</li> </ul>
<p><b>L'efficacité des interventions d'urgence face au tsunami</b> dans les communautés de pêche et d'agriculture de l'Inde a été largement due à la présence des réseaux locaux.<sup>82</sup></p>	Inde	Enseignements tirés : le pouvoir des réseaux locaux
<p><b>Le renforcement des capacités techniques et professionnelles du personnel local de vulgarisation</b> a eu un impact à long terme sur les mesures de relèvement agricole local. L'ensemble complet de l'intervention comprenait trois séries d'activités : dessalement à très court terme, restauration de la fertilité des sols à court terme, et des activités visant à promouvoir la durabilité de la ferme à long terme.<sup>83</sup></p>	Inde : Tamil Nadu	Renforcement des capacités
<p>La <b>foire commerciale des intrants</b> ciblant les petits exploitants agricoles a encouragé les liens commerciaux entre les petits exploitants et les entreprises et a stimulé la fourniture d'intrants agricoles de qualité. La valeur du bon allait jusqu'à 150\$ par ménage, 60% à rembourser après la récolte à l'organisation communautaire et le reste conservé par l'agriculteur.<sup>84</sup></p>	Cambodge	La facilitation d'un accès rapide et aisé aux intrants renforce la résilience des moyens de subsistance face aux catastrophes telles que les tremblements de terre.
<p>Dans des pays comme l'Afghanistan, le Tadjikistan et l'Ouzbékistan, <b>l'entretien des systèmes d'irrigation, le ramassage des ordures et d'autres tâches similaires sont traditionnellement entrepris par les villageois</b> dans le cadre du service communautaire volontaire connu sous le nom de <i>hashar</i>. L'introduction de programmes de travail contre rémunération pour payer ces tâches (qui étaient auparavant entreprises gratuitement sous le nom de <i>hashar</i>) pourrait nuire à l'éthique du travail bénévole dans la communauté à long terme.<sup>85</sup></p>	Asie centrale	Enseignements tirés : Les interventions doivent être conçues en gardant à l'esprit les coutumes et les pratiques locales.

80 Pour plus d'informations, voir FAO (2017), « Kuxur rum agro-sylviculture system against natural hazard in Guatemala », Resilience Good Practices: Natural Hazards, I6814EN/1/03.17. <http://www.fao.org/3/a-i6814e.pdf>

81 Pour plus d'informations, voir Gavin Tinning (2011), « The Role of Agriculture in Recovery After Natural Disasters: A Focus on Post-Tsunami Recovery in Aceh, Indonesia », Asian Journal of Agriculture and Development, Vol. 8, n° 1, juin, pp: 19-38, encadré 2, p. 29 et encadré 3, p. 30. <https://ageconsearch.umn.edu/record/199318/?ln=en>

82 Patrick Kilby (2008), « The Strength of Networks : The Local NGO Response to the Tsunami in India », Disasters, Vol. 32, Issue 1, pp. 120-130. <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/abs/10.1111/j.1467-7717.2007.01030.x>

83 GM Chandra Mohan (2008), « Post-tsunami Agriculture Livelihood Restoration, Nagapattinam, Tamil Nadu, S. India - A District-Level Coordination Effort », dans F. Agus and G.Tinning (eds) (2008), Proceedings International Workshop on Post-tsunami Soil Management, 1-2 juillet 2008, Cisarua, Bogor, Indonésie. Agence indonésienne pour la recherche et le développement agricoles, Jakarta, Indonésie et Service des industries primaires de la Nouvelle-Galles du Sud, Wallongbar, NSW, Australie, pp : 83-96. [https://www.dpi.nsw.gov.au/data/assets/pdf\\_file/0006/260547/Proceedings-Posttsunami-Java-July-2008.pdf](https://www.dpi.nsw.gov.au/data/assets/pdf_file/0006/260547/Proceedings-Posttsunami-Java-July-2008.pdf)

84 FAO (2014), Input Trade Fairs in Cambodia. <http://www.fao.org/3/a-i4450e.pdf>

85 Pour plus d'informations, voir FAO (2013), Guidelines for Public Works Programmes : Cash, Voucher and Food for Work. <http://www.fao.org/3/aq419e/aq419e.pdf>



## ANNEXE 1 : Exemples de bonnes pratiques sur la reconstruction et la réhabilitation des infrastructures et des actifs

Bonnes pratique	Pays	Principal aléa abordé
<b>Les planchers surélevés (pour la production de volaille)</b> conduisent à une plus grande résistance aux inondations grâce à la réduction des pertes de volailles, une meilleure ventilation des poulaillers et une récolte des déchets plus efficace. <sup>86</sup>	Jamaïque	Inondations
<b>Barrages de régularisation sur les pentes raides</b> dans le cadre des programmes de conservation et la stabilisation des sols conduisant à une réduction des pertes de sol, à une production agricole durable sur les pentes raides, à une augmentation des infiltrations d'eau, à un approvisionnement en eau durable et au contrôle des crues dans la partie inférieure du cours d'eau. <sup>87</sup>	Jamaïque	Inondations, cyclones, tempêtes
<b>Le fossé d'infiltration, ou canal de conservation du sol et de l'eau</b> , est une tranchée creusée le long du contour, avec des bras de terre dans le canal à intervalles réguliers. Ces derniers retiennent l'eau et le sol dans la pente lors d'une averse. <sup>88</sup>	Ouganda	Inondations et glissements de terrain
<b>La régénération naturelle gérée par les agriculteurs (FMNR)</b> est une technologie éprouvée de gestion durable des terres qui permet de restaurer les terres en friche dégradées et améliorer les terres agricoles épuisées. L'agriculteur régule et facilite la repousse des souches d'arbres existantes ou des graines auto-semées dans le sol, et favorise ainsi la fertilité du sol et, grâce à une meilleure couverture du sol, augmente la protection contre le ruissellement et l'érosion. <sup>89</sup>	Kenya	Inondations, glissements de terrain, sécheresse et cyclones

## ANNEXE 2 : Exemples de bonnes pratiques de relèvement

Description des bonnes pratiques en matière de perte de relèvement	Pays	Principal aléa abordé
<b>La plantation de cultures à profil bas</b> dans des zones sensibles aux dommages causés par le vent, <b>réduit les dommages aux cultures et maximise l'utilisation de la superficie des terres.</b> <sup>90</sup>	Jamaïque	Cyclones et tempêtes
<b>L'incorporation de la gestion des arbres dans la gestion des terres (taillis)</b> conduit à la stabilisation des pentes, à la réduction des pertes de sol, à la production agricole durable sur les pentes raides, à une augmentation de l'infiltration d'eau, à une réduction des pertes dues aux forts vents et à une récolte plus efficace des arbres alimentaires (pouvant récolter à partir du broyé si suffisamment élagué).	Jamaïque	Glissements de terrain, inondations et vents violents
<b>La plantation de contours d'ananas</b> favorise la stabilisation des pentes, la réduction de la perte de sol, la production agricole durable sur les pentes raides, une infiltration d'eau accrue et un approvisionnement en eau durable.	Jamaïque	Glissements de terrain

86 Pour plus d'informations sur l'exemple de la Jamaïque, voir FAO (2008), « Assistance to Improve Local Agricultural Emergency Preparedness in Caribbean Countries Highly Prone to Hurricane Related Disasters: Good Practices for Hazard Risk Management in Agriculture Summary Report », Jamaica TCP/RLA/3101, avril. <http://www.fao.org/3/a-bl127e.pdf>

87 Ibid.

88 Pour plus d'informations, voir N. Harari, A. Gavilano et HP Liniger (2017), Where People and their Land are Safer: A Compendium of Good Practices in Disaster Risk Reduction, Centre pour le développement et l'environnement (CDE), Université de Berne, Berne et Lucerne, Suisse: Centre pour le développement et l'environnement (CDE), Université de Berne, et plateforme RRC des ONG suisses, avec Bern Open Publishing. <https://www.wocat.net/library/media/122/>

89 Ibid.

90 Pour plus d'informations sur des exemples de la Jamaïque, voir FAO (2008), « Assistance to Improve Local Agricultural Emergency Preparedness in Caribbean Countries Highly Prone to Hurricane Related Disasters: Good Practices for Hazard Risk Management in Agriculture Summary Report », Jamaica TCP/RLA/3101, Avril. <http://www.fao.org/3/a-bl127e.pdf>

<b>Les lits surélevés/réseaux de drainage</b> réduisent la profondeur et l'étendue des inondations, réduisent les pertes dues aux inondations et conduisent à la régulation de l'humidité du sol.	Jamaïque	Inondations
<b>L'élevage saisonnier du bétail</b> réduit les pertes dues aux sécheresses, maximise les ressources en humidité du sol et conduit à une synchronisation entre les besoins nutritionnels et la disponibilité des aliments.	Jamaïque	Sécheresse
<b>Le jardinage domestique</b> avec des pesticides botaniques et du compost liquide conduit à un meilleur contrôle des ravageurs. <sup>91</sup>	Cambodge	Épidémies de ravageurs
<b>L'application d'engrais guano</b> aide à maintenir l'humidité et à améliorer la fertilité du sol dans les rizières des zones touchées par la sécheresse.	République démocratique populaire lao	Période sèche
<b>L'élevage du bétail dans les systèmes sylvo-pastoraux</b> peut réduire l'impact de la sécheresse sur les pâturages.	Bolivie	Période sèche
<b>Les jardins en trou de serrure</b> sont construits à proximité de fermes dans les plaines inondables et se composent de potagers circulaires (trois mètres de diamètre) élevés sur un socle pour résister aux inondations et aux sécheresses.	Bangladesh	Inondations et sécheresse
<b>Le jardin flottant</b> est une technologie traditionnelle, pratiquée dans le sud du Bangladesh. Cette technologie permet la production de légumes ou de plants dans les zones inondables.	Bangladesh	Inondations
<b>Les foires aux intrants</b> peuvent améliorer l'accès à une gamme de semences et matériels de plantation, outils à main et engrais, etc. diversifiés, de bonne qualité et adaptés.	Haïti, Burundi, Malawi, Soudan du Sud	Tous les désastres
<b>La promotion d'entreprises semencières dirigées par les agriculteurs ou à petite échelle</b> peut améliorer la disponibilité et la qualité des semences, ainsi que l'accès des agriculteurs à ces intrants. <sup>92</sup>	Mésoamérique, Mozambique, Soudan du Sud, Haïti, RDC, Burundi	Tous les désastres
En 2014, un projet soutenu par la Banque mondiale a aidé à développer une <b>agriculture intelligente face au climat</b> . Une meilleure efficacité de l'utilisation de l'eau sur 44 000 hectares de terres agricoles et les nouvelles technologies ont amélioré les conditions des sols et augmenté la production de riz de 12% et de maïs de 9%. Plus de 29 000 coopératives agricoles ont fait état de revenus plus élevés et d'une meilleure résilience climatique. <sup>93</sup>	République populaire de Chine	Impact du changement climatique
<b>Le renforcement des capacités</b> peut améliorer les compétences des agriculteurs pour gérer les semences (par exemple, la sélection, le stockage) et augmenter la productivité des cultures en utilisant des pratiques appropriées et durables, afin d'optimiser les avantages qu'ils tirent d'un meilleur accès aux semences. <sup>94</sup>	Mésoamérique, Mozambique, Soudan du Sud, Haïti, République démocratique du Congo, Burundi	Tous les désastres

91 Pour plus d'informations sur les exemples du Cambodge, de la RDP lao, de la Bolivie, du Bangladesh, d'Haïti, du Burundi, du Malawi et du Soudan du Sud, voir FAO (2017), « Benefits of farm level disaster risk reduction practices in agriculture : Preliminary findings ». <http://www.fao.org/in-action/kore/good-practices/good-practices-details/en/c/1025946/>

92 Pour plus d'informations, voir FAO (2010), « Promouvoir la croissance et le développement des petites entreprises semencières pour les principales cultures de sécurité alimentaire. Bonnes pratiques et options pour le processus de prise de décisions ». <http://www.fao.org/3/i1839f/i1839f00.pdf>

93 Pour plus d'informations, voir <http://www.worldbank.org/en/topic/climate-smart-agriculture>

94 Pour plus d'informations, voir FAO (2011), Fiches d'information : Des approches pour produire plus avec moins. <http://www.fao.org/ag/save-and-grow/en/factsheets/index.html>

### ANNEXE 3 : Définitions clés<sup>95</sup>

**Adaptation au changement climatique :** L'ajustement des systèmes naturels ou humains en réponse à des stimuli climatiques présents ou futurs ou à leurs effets, afin d'atténuer les effets néfastes ou d'exploiter des opportunités bénéfiques.

**Agriculture intelligente face au climat (AIC) :** Approche globale à la gestion des sites —cultures, bétail, forêts, pêche— qui permet de définir les mesures nécessaires répondre aux défis interconnectés de la sécurité alimentaire et du changement climatique.

**Aléa :** Tout événement, phénomène imprévisible ou activité humaine qui peut provoquer la perte de vies humaines, des blessures, des dommages aux biens, des perturbations sociales ou économiques ou la dégradation de l'environnement. Les aléas naturels peuvent être classés en fonction de leur origine géologique (tremblement de terre, tsunamis, activité volcanique), hydrométéorologique (inondations, tempêtes tropicales, sécheresse) ou biologique (maladies épidémiques). Les aléas peuvent être induits par des processus humains (changement climatique, incendies, exploitation de ressources non renouvelables, dégradation de l'environnement et aléas technologiques). Les aléas peuvent être ponctuels, séquentiels ou combinés en termes d'origine et d'effets.

**Atténuation :** Mesures structurelles et non structurelles prises pour limiter les effets néfastes des aléas naturels, de la dégradation de l'environnement et des aléas technologiques.

**Catastrophe :** Une série de perturbations dans le fonctionnement d'une communauté ou d'une société à quelque échelle que ce soit en raison d'aléas qui interagissent avec des conditions d'exposition, de vulnérabilité et de capacité, et qui implique des pertes et des impacts importants en termes humains, matériels, économiques et environnementaux.

**Catastrophes biologiques :** Catastrophes d'origine organique ou véhiculées par des vecteurs biologiques, notamment des microorganismes pathogènes, des substances toxiques et des substances bioactives, par exemple, des bactéries, des virus ou des parasites, ainsi que des animaux sauvages et des insectes venimeux, des plantes toxiques et des moustiques porteurs d'agents pathogènes.

**Catastrophes climatologiques :** Des catastrophes causées par des processus atmosphériques à longue durée de vie, méso- ou macro-échelle, allant de variabilité climatique intra-saisonnière à multi-décennale.

**Catastrophes géophysiques :** Catastrophes qui trouvent leur origine dans des processus internes de la Terre, par exemple, les tremblements de terre, l'activité et les émissions volcaniques, et des processus géophysiques connexes tels que les mouvements de masse, les glissements de terrain, les éboulements, les effondrements de surface et les coulées de débris ou de boue. Certains facteurs hydrométéorologiques et météorologiques contribuent grandement à certains de ces processus. Les tsunamis sont difficiles à catégoriser : bien qu'ils soient déclenchés par des tremblements de terre sous-marins et d'autres événements géologiques, ils deviennent essentiellement un processus océanique qui se manifeste comme un aléa lié aux eaux côtières.

**Catastrophes hydrologiques :** Des catastrophes causées par l'apparition, le mouvement et la distribution d'eau douce et d'eau salée, que ce soit de surface ou souterraine.

**Catastrophes météorologiques :** Des événements causés par des processus atmosphériques de courte durée, de petite à méso-échelle (dans le spectre allant de quelques minutes à quelques jours).

**Chaîne alimentaire :** Série de processus par lesquels les aliments sont cultivés ou produits, vendus et finalement consommés.

95 <https://www.undrr.org/terminology>

**Dommmages :** Valeur monétaire de la destruction totale ou partielle de l'infrastructure et des actifs physiques dans les zones touchées par une catastrophe, exprimés en coûts de remplacement et/ou de réparation. Dans le secteur agricole, les dommages sont pris en compte par rapport aux cultures sur pied, aux machines agricoles, aux systèmes d'irrigation, aux abris pour le bétail, aux bateaux de pêche, aux enclos et étangs, etc.

**État de préparation :** Activités et mesures prises à l'avance pour assurer une intervention efficace face à l'impact des aléas, y compris l'émission d'alertes précoces opportunes et efficaces et l'évacuation temporaire des personnes et des biens des zones menacées.

**Gestion des risques de catastrophe :** L'utilisation systématique des décisions administratives et institutionnelles et des compétences et capacités opérationnelles pour mettre en œuvre des politiques et des stratégies pertinentes et tirer parti des capacités de réaction de la société et des collectivités afin de réduire l'impact des risques naturels et des catastrophes environnementales et technologiques connexes. Cette expression s'applique à toutes les formes d'activités, notamment aux mesures de protection, physique ou non, destinées à éviter (prévention) ou à limiter (atténuation et préparation) les effets néfastes des catastrophes.

**Gestion des urgences :** L'organisation et la gestion des ressources et des responsabilités pour faire face à tous les aspects des urgences, en particulier la préparation, l'intervention et les étapes de relèvement initial.

**Objectifs de développement durable :** Un appel universel à l'action, de 2015 à 2030, pour éliminer la pauvreté, protéger la planète et assurer que toutes les personnes partout dans le monde peuvent jouir de la paix et la prospérité. Tous les pays —développés et en développement—, dans le cadre d'un partenariat mondial, reconnaissent que l'élimination de la pauvreté doit s'accompagner de stratégies qui renforcent la

croissance économique et répondent à un éventail de besoins sociaux, parmi lesquels l'éducation, la santé, la protection sociale et les possibilités d'emploi, tout en luttant contre les changements climatiques et en protégeant les océans et les forêts.

**Objectifs que la Banque mondiale :** La Banque mondiale s'est engagée à atteindre sont l'élimination de l'extrême pauvreté d'ici 2030 et la promotion d'une prospérité partagée, mesurée selon les revenus des 40 % les plus pauvres de la population dans chaque pays.

**Pertes :** Le changement des flux économiques résultant d'une catastrophe. Dans l'agriculture, les pertes peuvent inclure une baisse de la production agricole, une baisse des revenus tirés des produits de l'élevage, une augmentation des prix des intrants, une réduction des revenus agricoles globaux et des coûts opérationnels plus élevés, ou une augmentation des dépenses imprévues pour répondre aux besoins immédiats à la suite d'une catastrophe.

**Prévention :** Activités visant à éviter pure et simplement l'impact négatif des aléas et aux moyens de réduire au minimum les catastrophes, environnementales, technologiques et biologiques. En fonction de la faisabilité sociale et technique et des considérations coûts/avantages, il est justifié d'investir dans des mesures préventives dans les zones fréquemment touchées par des catastrophes. Dans le contexte de la sensibilisation et de l'éducation du public liées à la réduction des risques de catastrophe, l'évolution des attitudes et des comportements contribue à promouvoir une « culture de la prévention ».

**« Reconstruire en mieux » :** Utiliser la reconstruction/réhabilitation et le relèvement post-catastrophe comme une opportunité d'améliorer les conditions physiques, sociales, environnementales et économiques pour créer une communauté, une région ou un pays plus résilients de manière efficace et efficiente.

**Réduction des risques de catastrophe :** Cadre conceptuel englobant les éléments à prendre en

considération pour réduire les facteurs de vulnérabilité et prévenir les risques de catastrophe dans l'ensemble d'une société donnée, en vue d'éviter (prévention) ou de limiter (atténuation des effets négatifs et préparation à la réponse aux catastrophes) les conséquences néfastes des aléas, dans le contexte plus large du développement durable. Le cadre de réduction des risques de catastrophe est composé des domaines d'actions suivants :

- la prise de conscience et évaluation des risques, y compris l'analyse des aléas et l'analyse de vulnérabilité/capacité ;
- le développement des connaissances, y compris l'éducation, la formation, la recherche et l'information ;
- l'engagement public et des cadres institutionnels, y compris d'organisation, politique, législatif et d'action communautaire ;
- Application de mesures comprenant la gestion de l'environnement, l'utilisation des sols et l'urbanisme, la protection des installations critiques, l'application de la science et de la technologie, le partenariat et la mise en réseau, et les instruments financiers ;
- des systèmes d'alerte précoce, y compris les prévisions, la diffusion des alertes, les mesures de préparation et les capacités de réaction.

**Relèvement post-catastrophe :** Cette expression a trois significations distinctes mais interdépendantes. Premièrement, c'est un objectif qui implique le rétablissement des activités communautaires normales qui ont été perturbées par les effets d'une catastrophe —dans l'esprit de la plupart des gens, exactement comme elles l'étaient avant la catastrophe—. Deuxièmement, c'est une phase du cycle de gestion des urgences qui commence par la stabilisation des conditions de catastrophe (qui correspond à la fin de la phase d'intervention d'urgence) et se termine lorsque la communauté est revenue à ses routines normales. Troisièmement, c'est un processus par lequel la communauté atteint

l'objectif de retour à une routine quotidienne et à la normale. Le processus de relèvement comprend à la fois des activités qui étaient planifiées avant l'impact de la catastrophe et celles qui ont été improvisées après l'impact de la catastrophe.

**Renforcement des capacités :** Les efforts visant à développer les compétences humaines ou les infrastructures sociétales nécessaires pour réduire le niveau de risque au sein d'une communauté ou d'une organisation. Au sens large, le renforcement des capacités comprend également le développement de ressources institutionnelles, financières, politiques et autres, telles que la technologie à différents niveaux et secteurs de la société.

**Relèvement rapide :** Intervention qui permet de rétablir la capacité des institutions nationales et des communautés à se remettre d'un conflit ou d'une catastrophe naturelle, à entrer en transition ou à « reconstruire en mieux » et à éviter les rechutes. Le relèvement rapide est un processus multidimensionnel de relèvement qui commence dans un contexte humanitaire. Il est guidé par les principes de développement qui cherchent à donner suite aux programmes humanitaires et à catalyser les opportunités de développement durable. Il vise à générer des processus pour le relèvement post-crise qui sont autosuffisants, résilients et développés par les pays eux-mêmes. Cela comprend le rétablissement des services de base, moyens de subsistance, refuges, gouvernance, sécurité et état de droit, environnement et dimensions sociaux, en plus de la réintégration des populations déplacées. Il renforce la sécurité humaine et vise à commencer à s'attaquer aux causes sous-jacentes de la crise.

**Résilience :** Capacité d'un système, d'une communauté ou d'une société potentiellement exposée à des aléas à s'adapter, en résistant ou en changeant afin d'atteindre et de maintenir un niveau acceptable de fonctionnement et de structure. Ceci est déterminé par la mesure dans laquelle le système social est capable de s'organiser pour augmenter sa capacité à tirer des enseignements des catastrophes

passées pour une meilleure protection future et pour améliorer les mesures de réduction des risques.

**Risque :** Probabilité de conséquences néfastes ou de pertes attendues (décès, blessures, destruction de biens et de moyens de subsistance, activité économique perturbée ou environnement endommagé) résultant d'interactions entre les aléas naturels ou induits par l'homme et les conditions de vulnérabilité. Classiquement, le risque est exprimé par la notation « risque = aléas x vulnérabilité ».

**Secours/interventions d'urgence :** Fourniture d'une assistance ou d'une action pendant ou immédiatement après une catastrophe pour répondre aux besoins de préservation de la vie et de la subsistance de base des personnes touchées. Il peut s'agir d'une durée immédiate, à court terme ou prolongée.

**Système d'alerte précoce :** Système complet de surveillance, de prévision et de prédiction des aléas, d'évaluation des risques de catastrophe, de systèmes et de processus de communication et de préparation qui permet aux individus, communautés, gouvernements, entreprises et autres de prendre des mesures en temps opportun pour réduire les risques de catastrophe avant que les événements dangereux se manifestent.

**Vulnérabilité :** Conditions déterminées par des facteurs ou processus physiques, sociaux, économiques et environnementaux, qui augmentent la fragilité d'une communauté face à l'impact des aléas. Pour les facteurs positifs, qui augmentent la capacité des personnes à faire face aux risques, voir la définition de « renforcement des capacités »



## GUIDE POUR LA MISE EN ŒUVRE DU RELÈVEMENT DANS LE SECTEUR AGRICOLE

Le but principal de ce guide pragmatique est d'aider les hauts conseillers et planificateurs des gouvernements nationaux et locaux, les dirigeants concernés du secteur privé, les organisations intergouvernementales et les partenaires d'exécution à mettre en œuvre des programmes de relèvement efficaces et efficients axés sur l'agriculture.

Le guide décrit le rôle de l'agriculture dans le développement d'un pays et l'impact potentiel que les catastrophes naturelles peuvent avoir sur le secteur. Il inclut des recommandations sur les types d'interventions agricoles à mettre en œuvre à court, moyen et long terme du relèvement et de la reconstruction en tenant compte des aspects et des approches de réduction des risques de catastrophe et de reconstruire en mieux.

Il met ensuite en évidence les meilleures pratiques mondiales dans les programmes de relèvement post-crise qui peuvent aider à remédier à l'augmentation de la vulnérabilité des systèmes agro-alimentaires et des moyens de subsistance face aux catastrophes naturelles. Il guide la mise en œuvre d'actions appropriées et opportunes par les gouvernements, soutenus par leurs partenaires de développement, qui peuvent non seulement aider à la relance post-crise des systèmes agro-alimentaires et des moyens de subsistance ruraux à court terme, mais peuvent également contribuer à renforcer leur résilience en alignant les actions sur les investissements d'atténuation à moyen et long terme.

